

**BULLETIN  
D'INFORMATION**

**N° 24**

**JANVIER**

**2006**

**G**ROUPE  
**D'**HISTOIRE  
**DES F**ORÊTS  
**F**RANÇAISES



## 1. « Les dangers de la chasse d'eau »

### *Editorial de la présidente*

Novembre, Europe I. Le directeur d'une organisation non gouvernementale assène : « chaque jour, des millions d'arbres partent aux toilettes ». Alerte ! Scandale ! Comment tolérer l'humiliation de sujets séculaires et magnifiques ? Le papier hygiénique était visé. Notez que l'image avait de quoi choquer, ce qui était l'effet voulu, d'où la suppression de toute allusion aux pâtes à papier, expression trop vague pour les oreilles du grand public. Certes, parfois, on déclare que tel livre ne mérite pas la mort d'un arbre, méchanceté qui vaut condamnation, mais on n'entend jamais le propos aux couches-culottes, aux serviettes périodiques pas davantage. On respecte la satisfaction des bébés et les mystères de la féminité... Dans cette veine anti-cellulose, une publicité pour ordinateur annonça davantage de feuilles sur les arbres quand il y aurait moins de feuilles dans les corbeilles. Là aussi le message frappait juste.

Les « papetiers » sont cloués au pilori. À la rigueur accepterait-on la trituration des forêts artificielles qui couvrent des milliers d'hectares et dont le renouvellement est très rapide. Bonjour, les fibres scandinaves, canadiennes, australiennes et brésiliennes ! Quant à la Vieille Europe, les propriétaires doivent les entretenir pour la valeur écologique et pour le plaisir esthétique. Les forêts des milieux tempérés sont promises au gel, quoique fixant davantage de CO<sub>2</sub> que leurs consœurs des milieux tropicaux. Conservatoires de la nature, voilà leur vocation. Cela se contemple, se visite, se préserve, se restaure. Par contre, défense d'en espérer un revenu ! La chose serait inconvenante, pire : immorale.

Naguère, la forêt amazonienne attirait seule la sollicitude des politiquement correct. Elle constituait, il est vrai, le « poumon de la planète ». Qui, sinon un fou, irait amputer son poumon et celui de ses semblables ? Cependant, depuis lors, des mauvais esprits ont rétorqué sur la respiration des arbres et le pourrissement des végétaux qui dégagent du CO<sub>2</sub>. Cela vaut pour elle comme pour les autres. De ce fait, maintenant, sa défense repose sur les espèces qu'elle abrite, un atout commun avec toutes forêts continentales soumises au rythme des inondations. Au fond, à écouter les médias, il semble que personne n'ait expliqué pourquoi le bois était une ressource pérenne, comment il stockait le carbone, carbone libéré par la combustion. Sous cet angle, un papier remplit la même fonction qu'une bûche ou qu'une poutre.

Moralité, il serait souhaitable d'abandonner charbon et pétrole, brique et précontraint. Oui, mais voilà, les médias raffolent des hypothèses pessimistes en version pseudo scientifique : du fait divers sanglant. Ils en rajoutent au besoin, si bien que les affirmations d'Europe I furent reproduites par France 2 avant de faire les choux gras de toute la presse. Comme souvent, le conditionnel, qui était en filigrane, disparut au profit de l'indicatif. Une image devenait la vérité. Même en épinglant la maldonne (la Fédération des Communes forestières, la Fédération des Propriétaires forestiers, l'Office national des Forêts n'ont pas failli à leur devoir), on ne rectifie pas la première impression. Et puis, les budgets des lobbies de la forêt et du bois ne pèsent pas lourd, comparés à ceux des rivaux : énergie, bâtiment, agriculture. On parle des biocarburants extraits du maïs, du colza. On oublie le plus ancien d'entre eux : le bois.

Par la même occasion, on gémit sur la forêt malade. Les « créatifs » affirment qu'elle sera sauvée par leur commanditaire, car ses produits supprimeront tout prélèvement. Laissez vieillir les arbres ! Aujourd'hui, le constat ne prête plus à rire. Comment redresser la barre ? Investir les médias. Avec quelle émission ? Concevoir une Foresta qui plut autant qu'Ushuaïa et Thalassa réunies. Avec quelle finance ? Celle des entreprises ligneuses, qui convoitent les marchés et les forêts de la Nouvelle Europe ? Celle du ministère de l'Agriculture qu'épuise la défense de la politique agricole commune et de la spécificité paysagère française ? Pas facile, mais nécessaire.

L'époque est entrée dans une ère où la puissance des mots tient aux images qu'ils suscitent quand elles ne sont pas téléguidées. Ne rêvons plus au combat dans le champ clos de la raison. La victoire vole au secours de qui tire la chasse d'eau. La communication contemporaine n'aboutit qu'à cela.

Andrée Corvol



***RÉSUMÉS  
DE  
THÈSES***

***GROUPE  
D'HISTOIRE  
DES FORÊTS  
FRANÇAISES***



## 2. Variabilité climatique, interactions et modifications environnementales. L'exemple de la Côte d'Ivoire

*Habilitation à diriger des recherches en Géographie soutenue par Sylvain Bigot le 16 décembre 2004 à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille-I), texte de synthèse, 398 p., dir. Claude Kergomard (ENS Paris).*

L'originalité du travail effectué par Sylvain Bigot, au-delà d'une approche générale, classique en géographie, des interactions société/milieu naturel, renouvelle la collaboration entre la climatologie et les sciences sociales par des apports méthodologiques fondamentaux. Ceux-ci concernent les relations statistiques entre certaines variables bioclimatiques (précipitations, évapotranspiration, phénologie végétale) et les dynamiques des « états de surface », autrement dit des paysages forestiers et agroforestiers de la Côte d'Ivoire (déforestation, évolution des jachères et des forêts dégradées, action des feux de brousse), aux échelles saisonnières et interannuelles. Les données de la télédétection sont primordiales dans toutes les phases de la recherche et sont confrontées aux mesures *in situ*, notamment par une étude régionale bioclimatique et paysagère de plusieurs sites biogéographiques. Les travaux de Sylvain Bigot, portant sur l'étude du système climatique, prennent donc véritablement en compte l'échelle humaine, notamment dans le but de parvenir à une meilleure compréhension de l'impact régional de la variabilité climatique.

La première partie se présente comme une tentative de synthèse concernant les forêts et savanes guinéennes en fonction de diverses approches (en biogéographie, écologie du paysage, histoire et ethnologie, agronomie, foresterie) rarement confrontées dans l'écrit d'un chercheur donné : sans doute s'agit-il d'ébaucher la définition des « concepts fondamentaux propres à une analyse transdisciplinaire du milieu » ?

Malgré son titre, le premier chapitre porte moins sur les « rétroactions climat/végétation aux basses latitudes » que sur les conceptions présidant à l'étude des milieux forestiers tropicaux, à diverses échelles, celles extrêmes du biome et de la formation, et celle intermédiaire et très complexe à analyser, des mosaïques paysagères hétérogènes. Les concepts de climax, d'homéostasie, de paysage sont fort bien « revisités » pour mettre en évidence un aspect essentiel : les mosaïques paysagères ne peuvent être traduites par une approche binaire simpliste forêt/non forêt ou forêt dense/forêt dégradée ; la théorie des perturbations ne peut rendre compte de manière satisfaisante de la complexité des liens entre systèmes physiques et systèmes anthropiques.

Le deuxième chapitre offre une synthèse intéressante sur « la forêt tropicale, valeur géographique multifacette ». Sont bien mises en évidence l'importance de l'héritage colonial dans l'étude de l'évolution géohistorique de la couverture forestière et la sous-estimation du rôle des sociétés sur les forêts tropicales. Un comble est que la FAO définisse la forêt africaine, selon un modèle européen, comme une zone non sujette à des pratiques agricoles ! L'auteur montre bien la complexité des processus à l'œuvre derrière les termes génériques de « déforestation » ou de « dégradation forestière » (excellente figure de synthèse sur l'évolution schématique des milieux forestiers ivoiriens, p. 92). Il convient de reconsidérer les données classiques publiées sur l'évaluation spatiale de la déforestation, dont les modèles déduisent la superficie des forêts du passé des paysages actuels, en faisant abstraction des aspects historiques, comme si la forêt dense ivoirienne se trouvait dans son état naturel vers 1900 ! Cela ne remet pas en question l'évidence d'une accélération de la déforestation depuis 1965, et encore plus 1980, rendant caduque la logique extensive de front pionnier en Côte d'Ivoire.

Le troisième chapitre offre un tableau très clair, pour le non spécialiste, des outils de la télédétection satellitaire en bioclimatologie tropicale (aspects de surface, aspects phénologiques, construction d'indices de végétation) et propose une réflexion méthodologique sur les conditions requises pour permettre une véritable modélisation numérique des interactions végétation/atmosphère/société : les difficultés de la modélisation climatique viennent surtout de la mauvaise représentation de la couverture végétale, « avec trop souvent un schéma géographique et bioclimatique dépourvu de réalisme ».

La deuxième partie forme l'ossature de la recherche en climatologie, centrée sur la présentation d'aspects méthodologiques concernant l'analyse des séries pluviométriques instrumentales, la validation des estimations pluviométriques par satellite et l'étude des téléconnexions océano/atmosphériques. L'application de la méthode PRODIGE à un réseau de 42 stations pluviométriques montre que le recul des précipitations en Côte d'Ivoire après 1970 se traduit par un comportement complexe de l'espace

intermédiaire entre les forêts et les savanes. Les estimations pluviométriques issues du programme TRMM entre 1998 et 2003 (excellente figure, p. 183) confirment un déficit anormal des précipitations, mais surtout un changement du régime pluviométrique dans le centre du pays, où la durée des saisons sèches s'est allongée. La conclusion importante est que ces anomalies climatiques régionales ont « accéléré » certaines évolutions sociales modifiant les systèmes agraires, surtout dans les régions forestières qui enregistrent une véritable transition hydroclimatique depuis trente ans.

La troisième partie est consacrée aux conséquences de la variabilité climatique sur la phénologie végétale. Jusque là très peu de travaux se sont intéressés aux liens entre analyses climatiques et bioclimatiques, en particulier en raison de la difficulté de description des rythmes (naturels et agricoles) au sein d'un espace forestier multistratifié. L'étude de l'influence des variations hydroclimatiques saisonnières et interannuelles sur la productivité végétale est permise par le recours à la télédétection pour le suivi phénologique. C'est au cœur de la Côte d'Ivoire, dans des paysages agroforestiers fortement anthropisés et anciennement dégradés, que l'impact est le plus significatif. On note une forte dépendance de la productivité végétale en limite forêt/savane, surtout pour la petite saison sèche, encore aggravée par la vulnérabilité des cultures à cycle long développées en défrichant la forêt. L'étude des relations entre variations bioclimatiques et incendies de végétation (ne pas oublier les sols, qui sont aussi affectés) est un thème majeur en milieu tropical. Sylvain Bigot fournit une synthèse pédagogique excellente. La majorité des feux dans le monde concerne la zone intertropicale, en particulier les savanes (10% des émissions de CO<sub>2</sub>). Les feux dans les savanes humides ont façonné les paysages ouest-africains : perçus comme un fléau, ce sont aussi des outils de gestion agro-pastorale, agents de maintien des savanes. Les feux précoces en fin de saison des pluies épargnent les ligneux, les feux tardifs en fin de saison sèche, souvent accidentels et destructeurs, prennent une intensité dévastatrice lorsque les conditions hydroclimatiques les favorisent. Le suivi des incendies par télédétection en Côte d'Ivoire, entre 1992 et 1994, montre une certaine stabilité de leur répartition territoriale, mais de fortes variations interannuelles d'intensité, notamment dans les régions en voie de déforestation du sud-ouest. Toutefois il est encore

difficile de parvenir, à cette échelle régionale, à une intégration des données écologiques, climatiques et socio-économiques permettant d'expliquer les variations spatio-temporelles des feux.

La quatrième partie s'attache à l'étude approfondie d'exemples régionaux cherchant à mettre en relation les changements paysagers, les variations climatiques et les interactions bioclimatiques. En principe, les zones tests ont été sélectionnées en fonction de trois critères : l'existence d'un parc de mesures écologiques, leur représentativité paysagère (forêt dense, milieu périforestier, milieu de savane), leur nature d'espace protégé (du moins en théorie) des perturbations anthropiques directes. Dans les faits, les comparaisons ne sont pas toujours possibles, en raison de l'hétérogénéité des données et des méthodes d'analyse et les problématiques diffèrent selon l'orientation variable des recherches :

Zones tests	Haut-Sassandra	Lamto	Comoé	Donga (Bénin)
Etude paysagère synchrone	OUI	OUI	OUI	OUI
Etude paysagère diachronique	OUI	OUI	NON	NON
Histogrammes climatiques	OUI	OUI	OUI	OUI
Mesures biophysiques à l'échelle locale	NON	NON	OUI	NON
Relations entre variations pluviométriques et phénologiques (NDVI)	OUI	NON	OUI	OUI
Relations entre variations pluviométriques et discontinuités écologiques	OUI	NON	NON	NON

En résumé, le travail présenté par Sylvain Bigot sort du champ d'étude de la climatologie pour entrer dans ceux de la géographie active, en espérant que le géographe, par l'approche globale du géosystème, pourra contribuer à la définition des concepts fondamentaux propres à une analyse transdisciplinaire des nouveaux paysages en construction, comme ceux du sud – ouest de la Côte d'Ivoire.

Jean-Jacques Dubois



### 3. Climat, mutations socio-économiques et paysages en Côte d'Ivoire

*Habilitation à diriger des recherches en Géographie soutenue par Yao Télesphore Brou le 30 novembre 2005 à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille-I), texte de synthèse, 211 p. Jury : Gérard Beltrando (Paris-VII), président, Eric Servat (IRD Montpellier), rapporteur, Jean-Jacques Dubois (Lille-I), rapporteur, Jean-Louis Chaléard (Paris-I), rapporteur, Claude Kergomard (ENS Paris), examinateur, Alphonse Yapi-Diahou (ENS Abdijan), examinateur.*

Pays de forêt et de savane, la Côte d'Ivoire, connaît, depuis maintenant plus de 40 ans, une variabilité importante de ses conditions bioclimatiques. L'analyse des données climatiques met, en effet, en évidence une diminution brutale des hauteurs pluviométriques à partir de la fin des années 1960 et la persistance de ce phénomène au cours de la dernière décennie (1989-1999). D'un point de vue spatial, cette diminution se traduit par un glissement vers le Sud-Ouest des courbes d'isovaleurs (de précipitation, de température, d'humidité, etc.). L'étude statistique des séries pluviométriques permet de déceler les dates de rupture qui se situent durant la décennie 1960 et le début de la décennie 1970. La baisse des précipitations n'a toutefois pas eu la même intensité partout. Par rapport au reste de la Côte d'Ivoire, l'ensemble des stations de l'Ouest et de l'Est l'ont faiblement ressentie.

Corrélativement à cette variabilité climatique, on observe une modification dans la dynamique du couvert végétal. En effet, quel que soit l'indicateur utilisé pour suivre l'évolution spatio-temporelle de la phénologie végétale, il apparaît que les années à pluviométrie exceptionnellement déficitaire comme 1982, 1983 et 1984 présentent une très faible production de biomasse. Inversement, les années de forte pluviométrie comme 1985 et 1986 enregistrent de fortes productions de biomasse. Les régions les moins affectées par cette dynamique interannuelle sont celles de l'Ouest du pays, marquées par la constance des fortes précipitations et la présence de grands massifs forestiers. La covariation entre les données climatiques et le NDVI est confirmée par la méthode STATIS, grâce à laquelle on a pu identifier des années exceptionnelles communes à ces deux variables. Le niveau de dépendance du NDVI par rapport aux paramètres climatiques varie de 60 % dans le Sud forestier à 80 % dans les savanes du Nord. En région de forêt dégradée, les valeurs avoisinent celles du Nord.

L'une des conséquences des modifications environnementales enregistrées depuis les années 60 est la forte mobilité spatiale des populations rurales. Le degré d'humidité et le niveau de réserve des terres faisant partie des conditions suffisantes pour les migrations agricoles, c'est vers les régions encore forestières de l'Ouest, à

pluviométrie annuelle supérieure à 1 400 mm, que se dirige la grande partie des migrants. C'est ainsi que dans la région du Bas-Sassandra (Sud-Ouest), par exemple, près d'un habitant sur deux est migrant. Ces migrants proviennent principalement des régions de savanes ivoiriennes ou des pays limitrophes où la rentabilité de la mise en valeur des terres est limitée par la rigueur des conditions éco-climatiques. La forte pression foncière qui en résulte aboutit à d'inévitables modifications profondes du milieu forestier. Même si des signes de l'humanisation de la forêt ivoirienne sont perceptibles depuis bien des siècles, c'est à partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, et notamment après les indépendances des années 60, que commence la transformation véritable. Alors que les superficies dépassaient les 12 millions d'hectares en 1960, elles n'atteignent plus les 4 millions d'hectares en 1999. L'analyse diachronique des images récentes (1986-2001) à haute résolution spatiale (Spot SX) permet de se rendre compte de la poursuite du phénomène de la déforestation avec pour corollaire l'augmentation des surfaces en forêt dégradée et en culture jachère.

Dans ce contexte de raréfaction des ressources forestières, la protection des derniers massifs forestiers prend un sens particulier, invitant à l'évaluation des risques de déforestation totale. Des niveaux de vulnérabilité des massifs forestiers à la dynamique des populations rurales sont ainsi établis. Les régions forestières les plus exposées aux défrichements sont celles de l'Ouest à cause de l'existence d'importants fronts d'attaques aux limites des massifs forestiers. Cette situation ne concerne pas les parcs nationaux qui, contrairement aux forêts classées, bénéficient d'une protection intégrale de l'Etat. La survie de ces derniers massifs forestiers est liée à l'arrêt du système extensif de l'économie de plantation qui ne peut se développer que dans un environnement de forêt dense. Le passage de la culture extensive à la culture intensive apparaît aujourd'hui comme la seule alternative pour maintenir le potentiel de production agricole du pays. La mise en œuvre de cette politique agricole nécessite toutefois, en l'absence d'association élevage/culture, l'utilisation massive d'intrants chimiques importés dont le coût reste onéreux. La paupérisation de la

masse paysanne, entretenue par la faiblesse des rendements agricoles et les fluctuations des cours des produits, constitue en fait l'un des principaux obstacles à l'intensification de l'agriculture, celle-ci ne pouvant accéder aux intrants pour améliorer la qualité des sols.

Face aux incertitudes du climat et à l'amoinissement des terres forestières, les paysans adoptent des stratégies et des attitudes conservatoires et régulatrices. D'une manière générale, quelle que soit la région, celles-ci visent à : durcir les possibilités d'accès aux terres humides ; une meilleure disposition des cultures, la priorité étant accordée aux variétés précoces ; accorder la priorité aux bas de pente, aux bas-fonds non inondables et aux cuvettes à inondations peu fréquentes ; accorder une plus grande place aux cultures moins sensibles aux aléas. Dans les régions de savane du Nord, où les conditions éco-climatiques sont plus rigoureuses, les réponses adaptatives des paysans apparaissent beaucoup plus radicales. Les stratégies et les actions de l'Etat ont permis, quant à elles, à partir d'innovations technologiques, d'améliorer la productivité agricole. Au niveau de la protection de l'environnement, on note certes l'existence d'un cadre juridique et institutionnel, mais la mise en œuvre du plan d'action national a du mal à

démarrer du fait de lourdeurs administratives, du manque de financement et de la complexité de la situation socio-politique actuelle.

L'ensemble de mes travaux se situe à l'interface du milieu physique et du milieu humain dans une démarche triptyque incluant l'écosystème, l'agro-système et le socio-système. Il s'agit, à partir de l'étude des interactions entre ces trois maillons de l'espace géographique, d'appréhender le milieu globalement, c'est-à-dire comme un ensemble dans lequel les éléments naturels et les éléments humains entretiennent des rapports dialectiques. Cette conception est inspirée de l'espace géographique décrit par Bertrand G. et Bertrand C. (1975 ; 2002) dans lequel ils évoquent, dans une théorie baptisée GTP, les trois dimensions du milieu à savoir le Géosystème, le Territoire et le Paysage. Mes outils d'analyse rendent compte également de cette démarche intégrée à trois dimensions. Ils intègrent ainsi l'usage de la statistique pour l'analyse des données bioclimatiques, de la télédétection pour le suivi de la dynamique des états de surface et des enquêtes socio-économiques pour comprendre les actions et les réactions des populations face aux dynamiques environnementales.

Yao Téléphore Brou

#### **4. Dynamique des formations agroforestières en Côte d'Ivoire (des années 1980 aux années 2000). Suivi par télédétection et développement d'une approche cartographique**

*Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Johan Oszwald le 10 décembre 2005 à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille-I), sous la direction de Monsieur le Professeur Claude Kergomard. Jury : Jean-Jacques Dubois (Lille-I), président, Claude Kergomard (ENS Paris), directeur, Sylvain Bigot (Grenoble-I), co-directeur, Yamina Djellouli (Le Mans), rapporteur, Marc Robin (Nantes), rapporteur, Yao Téléphore Brou (Abidjan), examinateur, Eric Servat (IRD Montpellier), examinateur.*

La Côte d'Ivoire connaît depuis les années 1960 un net recul des surfaces forestières au profit des espaces cultivés, essentiellement à des fins commerciales, par l'implantation de parcelles de café ou de cacao. Les superficies forestières sont passées de 8 à 2 millions d'hectares entre 1960 et 2000. En outre, au sein de ces massifs forestiers, on estime à plus de 500 000 hectares la superficie des plantations de café et de cacao. Ce phénomène s'est considérablement accentué par la forte croissance démographique et par un mouvement d'exode des villes vers les campagnes lors des crises économiques. Ces mutations sont à l'origine de l'appropriation de l'espace au détriment des zones forestières. Toutefois, les retombées environnementales de ces phénomènes sont encore

mal connues, dans la mesure où les études approfondies à des échelles spatio-temporelles différentes en Côte d'Ivoire sont encore peu nombreuses. Dans cette recherche, la télédétection et les systèmes d'information géographique (SIG) ont été utilisés afin de retracer la dynamique de l'occupation des sols entre les années 1980 et 2000, mise en relation avec les questions scientifiques connexes comme le rôle de la diminution des précipitations en Afrique de l'Ouest depuis les années 1950.

*Mots-clés :* Forêt dense humide, agroforestier, défrichement, Côte d'Ivoire, télédétection, Système d'Information Géographique.

Johan Oszwald

## 5. Etre à sa place : socio-anthropologie de la transmission des savoirs forestiers

*Thèse de doctorat en Sociologie soutenue par Florent Schepens le 1<sup>er</sup> avril 2005 à l'Université de Franche-Comté, sous la direction de Monsieur le Professeur Dominique Jacques-Jouvenot. Jury : Ali Aït Abdelmalek (Rennes-II), Bertrand Hell (Franche-Comté, Besançon), Dominique Jacques-Jouvenot (Franche-Comté), Hervé Richard (CNRS), Pierre Tripier (Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), président.*

Cette thèse vise à la compréhension de la production et de la reproduction du groupe de professionnels indépendants que sont les entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) de Franche-Comté. La reproduction de ce groupe ne peut pas se comprendre hors de la transmission d'une place sur le marché du travail. Dans ce cadre, il a été question de définir le professionnel des travaux forestiers, par rapport au monde professionnel, à la sphère familiale et à son environnement de travail : la forêt. La démarche compréhensive adoptée, m'a fait organiser mon écrit en trois parties : une monographie montrant la genèse historique du groupe professionnel, genèse non indépendante du rapport de l'homme à la nature ; une analyse du fonctionnement de ces entreprises dans leur relation avec le marché du travail, mais aussi avec la famille, car l'activité indépendante est souvent une histoire de couple. Et pour finir, une étude de l'apprentissage du métier et de la transmission des places professionnelles. Pour moi, toute recherche est collective. Pour le dire comme De Certeau : « malgré la fiction de la page blanche, nous écrivons toujours sur de l'écrit » (*L'invention du quotidien*, 1990, Paris, Folio). Dans ce cadre, ma thèse s'inscrit dans et augmente le stock des connaissances existantes sur les groupes professionnels et, je l'espère, sur le rapport homme / nature. L'intrication des différentes dimensions sociologiques et anthropologiques repérées sur mon terrain m'a amené à emprunter une approche socio-anthropologique.

C'est lors de la réalisation de la monographie qu'est apparue l'importance d'une anthropologie forestière pour rendre intelligible le processus de professionnalisation. En effet pour légitimer leur velléité de monopole sur l'activité – pour se constituer en profession – les ETF s'inscrivent dans la construction sociale actuelle de la forêt, construction nourrie tant par les sciences que par l'imaginaire forestier. Géologues, écologues, pédologues nous apprennent toute l'importance des arbres dans la conservation des sols et la régulation climatique. Les racines empêchent les eaux de ruissellement d'emmener les couches de terre arable et de ne laisser que la roche nue. Pour

l'exemple, la Chine, de part sa déforestation, a rendu stérile de vastes territoires et subi d'innombrables catastrophes climatiques : tempête, inondations, canicules, ...

Le temple d'Ephèse, situé en Asie mineure, est en ruine, victime d'une histoire identique à celle des territoires chinois. Ancienne cité portuaire, il y a 4 000 ans, elle se retrouve aujourd'hui à 5 kilomètres à l'intérieur des terres. Ce qui rend l'exemple d'Ephèse particulièrement intéressant, c'est que le temple est dédié à Artémis, déesse des forêts et de la fertilité. Les habitants de cette cité prospère défrichaient la forêt pour pouvoir cultiver la terre et avoir des pâtures pour leur bétail. Pourquoi en aurait-il été autrement, pourquoi auraient-ils préservé leur forêt, puisque ici, plus qu'ailleurs, la forêt était vue comme une corne d'abondance ? Cette cité fut la victime de sa construction sociale de la forêt. Si cette construction a changé depuis, il n'en reste pas moins qu'elle se base toujours sur des invariants anthropologiques. Ainsi, symboliquement parlant, pour l'habitant d'Ephèse du temps de sa splendeur comme pour le Franc-comtois d'aujourd'hui, la forêt est le siège de la fertilité. Si nous ne trouvons aucun temple dédié à Artémis de nos jours en Franche-Comté, en revanche, des rituels tels que celui des *mais* – rituel faisant intervenir le désordre du sauvage dans l'ordre de la société pour que cette dernière puisse se reproduire – y sont toujours contemporains. Perdre sa forêt, c'est mourir de l'infertilité tant des champs que des hommes, on comprend alors l'intérêt qu'il y a à la préserver.

La vision d'une forêt, et plus généralement d'une nature, inépuisable est battue en brèche et laisse la place à une construction sociale beaucoup plus inquiète, teintée d'urgence écologique : la forêt doit être sauvegardée car elle est tout ce qui reste d'une *nature industrialisée* par une *agriculture intensive*. C'est sur ce terreau que naissent les ETF. Ils se définissent comme des entrepreneurs modernes et citoyens, au fait des préoccupations environnementales de la société, préoccupations qu'ils partagent, et pour lesquelles ils oeuvrent en exécutant un travail de qualité. Pour ce faire, ils tentent de réserver les travaux forestiers aux seuls professionnels en se débarrassant de toute une

partie de la population des forestiers, stigmatisée comme retardataire, comme homme des bois. On retrouve ici un mouvement de ségrégation au service d'une professionnalisation, processus classique dans la structuration des « nouvelles » professions.

Ce qui est moins classique, et qui est un des résultats essentiels de mon travail, est le fait que la sécurité soit une valeur cardinale du groupe, valeur structurant toute la rhétorique professionnelle. Chaque arbre est un cas unique et réclame une attention particulière : l'oublier, c'est courir à l'accident. De cette unicité des situations découle que tout savoir est relatif à un cas particulier et qu'il ne peut pas être généralisé. Ce qui pose le problème de l'apprentissage. Comme nous l'apprend la sociologie des professions, de nombreuses activités s'acquièrent dans la pratique, par un jeu d'essais et d'erreurs. Le bûcheronnage, le débardage et la sylviculture s'inscrivent dans ce cadre. Cependant comment apprendre à manipuler ce qui est unique, ce qui est non-généralisable ? En apprenant d'abord les savoir-sécurité. On apprend déjà à travailler en sécurité et alors seulement les essais et les erreurs s'appliqueront au matériel et non à l'humain. Il faut bien voir ici que cet apprentissage est essentiel. De lui dépend la vie ou la mort de l'ETF. Si l'accident n'entraîne pas obligatoirement la mort physique de la victime, il peut en résulter une mort professionnelle. La sécurité est la valeur qui sous-tend l'acquisition et la conservation de l'identité d'entrepreneurs de travaux forestiers. Avoir un accident, et ce quelle qu'en soit la cause, est défini par le groupe des ETF comme étant le fait d'actes non-maîtrisés donc non-professionnels. C'est alors un démenti de leur expertise, de ce qui justifie leur statut. L'accident peut entraîner la perte de l'identité professionnelle car, comme le veut la rhétorique, seul le professionnel n'a pas d'accident. Pour cruel que puisse paraître le procédé, il s'agit ici de préserver les vivants. Les ETF s'inscrivent dans un paradigme de la responsabilité, tel que le définit Ewald (*Philosophie de la précaution*, 1996, L'année sociologique, vol. 46, n°2. 159-181), qui veut que quoi qu'il leur arrive, ils en sont toujours les seuls et uniques responsables. Cette totale responsabilité est le seul moyen pour eux de vivre leur activité professionnelle sous le signe d'une maîtrise toujours possible et non comme étant soumise à un hasard irréductible. Les ETF ne veulent pas avoir l'impression de jouer leur vie à pile ou face. Et pour ce faire, ils construisent une forêt douée de jugement ordalique, c'est-à-dire une forêt qui juge l'action des hommes qui travaillent en son sein et qui, s'ils ne se comportent pas comme de « bons » professionnels, les sanctionne.

Cependant cette forêt ordalique ne juge l'instant présent qu'en regard de la carrière de l'ETF. Ainsi une inattention passagère dans une carrière exemplaire donnera lieu à un rappel à l'ordre sous forme d'incident ou d'accident bénin. Ce rappel à l'ordre peut prendre la forme d'une branche, que l'ETF n'avait pas remarquée, qui se décroche de l'arbre sur lequel il travaille et qui tombe à 10 mètres de lui. S'il ne l'a pas remarquée, c'est qu'il n'a pas été assez attentif donc qu'il a fait preuve de négligence. Ce que juge la forêt, c'est la qualité de professionnel de l'acteur.

L'importance de la sécurité pose la question de la non-reproduction familiale de la profession. L'apprentissage se faisant par expériences encadrées, il donne la possibilité à l'aspirant ETF de problématiser chaque situation de travail et de lui trouver une réponse adaptée. Cependant, il faut du temps pour cumuler ces expériences différentes et pour pouvoir les conceptualiser dans le but de dépasser la situation problématique de travail en présence. Il faut du temps pour être apte à juger de la dangerosité d'une situation et pour pouvoir lui proposer une solution. Dans un tel cas pourquoi cette absence de reproduction familiale ? La sociologie de l'artisanat repère une moyenne de 25 % d'indépendants exerçant la même profession que leur père. La reproduction familiale aurait pour avantage de permettre un apprentissage sur du long terme, laissant du temps à l'aspirant pour apprendre et donc, pour maîtriser plus amplement la sécurité. Au lieu de cela, il se concentre sur les périodes de formation scolaire et de salariat. L'absence de reproduction familiale, dans la population des entrepreneurs de travaux forestiers, s'explique par le fait que pour faire partie du groupe professionnel, il faut être un déshéritier, c'est-à-dire un acteur ayant reçu en héritage des dispositions à l'indépendance professionnelle – il veut être « son propre maître » – mais ne possédant pas de lieu pour se réaliser, pour réaliser « sa vocation ». L'entreprise familiale existe ou existait dans plus de 90 % des cas, si on prend en compte parents et grands-parents, mais à cause d'un incident biographique (faillite économique, divorce, etc.) dans l'une des trois générations prises en compte, elle ne peut pas être reprise. On est alors face à des trajectoires contrariées : en l'absence d'incident, il y aurait eu reprise de l'entreprise familiale. Ce déclassement a pour conséquence de ne mettre à la disposition de mes informateurs que de faibles capitaux économiques et scolaires. Bien peu d'entreprises peuvent être acquises dans de telles conditions. L'entreprise de travaux forestiers en est une. Notamment grâce aux faibles investissements financiers qu'elle réclame pour démarrer une activité. De plus, dans

la catégorie des entreprises individuelles unipersonnelles, c'est-à-dire sans salarié, les ETF sont très rentables par rapport aux autres entreprises individuelles que peuvent être les hôtels, les cafés, les commerces en détail ou en gros, etc. Cela reste vrai uniquement tant que l'entrepreneur de travaux forestiers n'embauche pas. Si les chiffres d'affaires augmentent en fonction du nombre de salarié, il semble que leur progression soit beaucoup plus lente pour les ETF que pour les autres entreprises individuelles. Cette constatation n'enlève rien au fait que l'entreprise de travaux forestiers est un outil de mobilité sociale, elle permet à l'entrepreneur de réaliser son *status*, tel que le définit Bertaux (Famille et mobilité sociale. La méthode des généalogies sociales comparées. *Familles et contextes sociaux : les espaces et les temps de la diversité*, 1992, Colloque de Lisbonne. 281-293). Pour être exact, l'entreprise est un outil de mobilité sociale pour la femme de l'entrepreneur et de contre-mobilité sociale pour l'entrepreneur. Il s'agira plus pour mes informateurs de reconquérir un statut social perdu que d'accéder à un statut supérieur. Un des résultats de ma thèse est que si l'ETF et sa femme réussissent leur pari économique, l'entreprise familiale ne pourra pas être reprise familialement parce que leurs enfants ne seront pas des déshérités. Les risques physiques et économiques encourus par les ETF n'ont de sens que par rapport à leur biographie. Leurs enfants, « mieux nés », feront des études et auront bien d'autres possibilités professionnelles.

La première phase menant l'aspirant ETF sur le chemin de la professionnalisation, c'est le repérage par le maître de stage, d'apprentissage ou encore le patron, de ce statut de déshéritier. C'est grâce à cela que le futur ETF se voit désigné à cette activité. Cette désignation rend l'apprentissage possible car elle fonctionne comme une présomption de compétence. Ceux qui ne sont pas désignés sont dits non-compétents par les formateurs et ne pourront donc pas apprendre. La désignation et son acceptation par l'aspirant ETF est le second moment de la professionnalisation. En revanche, la désignation ne fait pas l'entrepreneur. Ce sont les clients qui le font et c'est là, la troisième phase du processus : la phase d'habilitation. En leur donnant et en leur redonnant des chantiers à réaliser, ils les légitiment à leur place. Les clients ne s'adressent pas à un entrepreneur pris au hasard pour lui confier la réalisation de chantiers. C'est la confiance existante entre les différents membres du monde professionnel qui organise le marché des travaux forestiers. Les clients doivent avoir confiance dans le prestataire de service. Ce qui fait que les

entrepreneurs doivent être connus et reconnus dans le monde des travaux forestiers pour espérer y trouver du travail, pour y être habilités. L'inverse est aussi vrai : l'ETF doit avoir confiance en son client pour travailler pour lui. En revanche, une sociologie des différents acteurs de ce monde reste à faire pour savoir si, pour les clients, la confiance préside à l'installation. L'ETF fait-il le donneur d'ouvrage comme le donneur d'ouvrage fait l'ETF ?

La connaissance de l'ETF par le client s'hérite, non pas familialement mais professionnellement. Ces entreprises ne sont, à proprement parler, jamais reprises car il n'y a rien, ou presque, à reprendre : le matériel est très vite obsolète, les bâtiments n'étant pas uniquement à usage professionnel ne sont pas transmis, ... En revanche, symboliquement, il y a bien une transmission entre un cédant et un reprenneur : celle du nom de famille, qui est aussi le nom de l'entreprise. Nom connu et reconnu sur ce marché du travail, il totalise à lui seul toutes les richesses de l'entreprise car il donne accès à la clientèle. Ce nom n'est pas monnayé, alors que d'autres professions indépendantes, les coiffeurs, les médecins par exemple, estiment et vendent leur clientèle. Le nom est compris, chez les ETF, dans une économie de la réciprocité et fait l'objet d'un don. C'est grâce à un don équivalent que l'entrepreneur a lui-même pu exercer, et ce don, il doit le rendre à son tour en transmettant son nom à un nouvel entrant.

Le nom, c'est ce qui donne la place, à constituer ou à reprendre, et c'est ce qui permet la reconnaissance des savoirs. Savoirs et place sont indissociablement liés. Si les acteurs peuvent avoir appris à travailler ailleurs, ces savoirs ne seront pas reconnus, donc, seront inutilisables. C'est le cas, par exemple, des agriculteurs ayant une activité forestière de service ou d'autoconsommation : ils savent travailler mais le monde des travaux forestiers ne leur reconnaît pas *a priori* ces savoirs forestiers. De même, on a une place et on ne la conserve que si on a les savoirs permettant d'exercer l'activité. Aucune place n'est immuable, et on ne la préserve que si l'on est ETF, que si son expertise est validée par le groupe des clients. Autrement dit, l'ETF ne garde sa place que dans la mesure où ses clients sont satisfaits de la qualité de son travail. Avoir une place est la dernière étape du processus de professionnalisation. Celui qui a une place est à sa place car il a du faire preuve de sa capacité à être ETF. Il s'agit bien là d'une question d'identité, d'*être*, plus que de compétences, d'*avoir*.

Etre à sa place est la condition de la transmission du nom, donc de la clientèle, et la condition de validation des savoirs, donc de la constitution de

l'entreprise. Savoirs et place ne se transmettent pas l'un sans l'autre, ils sont des conditions mutuellement indispensables à leur activation : sans savoirs, on ne conserve pas le bénéfice d'une place, sans place les savoirs ne sont pas utilisables.

La transmission de l'entreprise et la transmission des savoirs sont une seule et même chose : la transmission d'une place.

Florent Schepens

*COMPTES  
RENDUS DE  
COLLOQUES*

*GROUPE  
D'HISTOIRE  
DES FORÊTS  
FRANÇAISES*





## 6. History and sustainability

> European Society for Environmental History 3<sup>rd</sup> International Conference, Florence, 16-19 février 2005.

La Société européenne d'Histoire de l'Environnement (SEHEN), plus connue par son acronyme anglophone (ESEH), a été fondée en 1999, vingt deux ans après son homologue américaine, l'ASEH. L'objectif de l'organisation est de favoriser le développement de l'histoire de l'environnement en Europe, mais aussi d'offrir aux spécialistes de la question une tribune et un moyen d'échanger leurs idées et leurs résultats. L'ESEH a donc entrepris d'organiser des colloques selon un rythme bisannuel : en 2001 à Saint Andrews en Ecosse, en 2003 à Prague, en 2005 à Florence. Chacune de ces réunions a réuni un grand nombre de participants de provenances diverses, et pas forcément européennes.

La grand-messe de Florence, co-organisée par Verena Winiwarter, présidente de l'ESEH, et Mauro Agnoletti, de l'Université de Florence, a rassemblé un total de 194 intervenants (!) dont l'origine géographique reflète assez bien les inégalités dans le développement de l'histoire de l'environnement à l'échelle de l'Europe. Si l'on écarte l'Italie, pays hôte forcément bien représenté avec 30 intervenants, la Grande-Bretagne et l'Allemagne sont les mieux représentés avec respectivement 25 et 17 intervenants. Les pays d'Europe du Nord, ainsi que les Pays-Bas et la République Tchèque ont également envoyé des délégations importantes alors que la France, avec 10 intervenants seulement, était sous-représentée. La liste complète des participants, et non des seuls orateurs, permettrait d'affiner cette réflexion et montrerait probablement le retard pris par les pays d'Europe méridionale. L'intérêt d'organiser un colloque en Italie ne résidait donc pas seulement dans la splendeur de la capitale toscane !

Parfaitement organisée, visiblement dotée d'un budget conséquent qui doit beaucoup à la région Toscane, la réunion a été bien accueillie des médias et a eu l'honneur des premières pages de journaux nationaux grâce au dynamisme de Mauro Agnoletti. Un large choix d'expéditions et de visites était proposé aux participants. Tout à l'honneur des organisateurs est également la diversité des thèmes abordés. Si la végétation, et tout particulièrement la forêt, a été l'objet d'une majorité d'interventions, on note néanmoins un large panel de thématiques. Les eaux maritimes et continentales, les animaux domestiques ou non, les milieux urbains n'ont pas été oubliés ; les risques dits naturels, l'explosion du volume des déchets ménagers, la question de l'environnement dans la politique européenne ont été abordés. Les échanges entre spécialistes de branches très différentes, malgré l'éclatement des interventions en sessions parallèles, se sont souvent révélés fructueux.

Devant le succès de ses réunions, l'ESEH a décidé de continuer son tour des plus belles villes d'Europe et organise déjà le prochain colloque qui se tiendra à Amsterdam en 2007.

Site internet de l'ESEH (en anglais) :

<http://www.eseh.org/home.html>

*Global Environmental Connections*, Amsterdam, juin 2007 :

[http://www.eseh.org/meeting\\_2007.html](http://www.eseh.org/meeting_2007.html)

Xavier Rochel

## 7. Gérer la forêt des deux côtés de l'Atlantique

> Colloque international « Managing the forest on both sides of the Atlantic », Hommage à Gifford Pinchot, Nancy, 7-8 mars 2005.

L'intitulé d'un tel colloque ne laisse pas de surprises. Gifford Pinchot était un homme formidable ! Un États-unien venu faire ses études en France et en Allemagne en 1889, puis qui est retourné dans son pays pour y appliquer une partie de son enseignement, voilà un bel exemple d'échange international en foresterie à l'avantage de l'Europe. Sur le plan de l'histoire des forêts françaises, fort peu à dire. En effet, il est dommage que le regard curieux et critique de Pinchot à

Nancy n'ait pas été mis plus en avant. Certes, nous apprenons qu'il a beaucoup apprécié les sorties sur le terrain, l'enseignement de Boppe en Sylviculture, cependant rien sur les critiques qu'il portait sur ses professeurs (qui existent), mais sur les élèves, il les jugeait peu travailleurs, anecdote sans danger pour l'institution, une belle remarque de salle des profs. En revanche, à propos de l'histoire forestière des États-Unis, nous avons assisté à quelques communications

contextualisées, sachant faire le lien entre le culturel, l'économique et la foresterie avec Michael Williams, Char Miller et Steven Anderson. La forêt aux États-Unis a d'abord été regardée comme une ressource inépuisable et vue comme une ennemie, un monde de la « sauvagerie », l'idéal résidant dans une nature domestiquée, rurale. Le jardin d'Éden n'était pas loin. A partir de 1830, le regard sur la forêt commença à évoluer. Atteignant la prairie, les colons furent confrontés à la rareté en bois, toutefois l'exploitation des forêts sans le souci d'une gestion durable ne s'arrêta pas pour autant. Le regard sur la sauvagerie de la forêt s'inversa peu à peu. Désormais cette richesse naturelle devenait un don de Dieu. Des auteurs comme George Perkins Marsh dressèrent un tableau alarmiste des effets de la déforestation. Toutefois jusqu'en 1876 année de la création d'une division de foresterie au département d'état de l'agriculture, rien ne fut fait. Cette création coïncidait avec la « famine en grumes » dénoncée par la presse. Préserver la forêt devint un leitmotiv qui se traduit dans les faits. Ainsi en 1891, 17,5 millions d'acres de forêt passèrent dans les mains des réserves fédérales. Cette affirmation de l'autorité fédérale marque aussi l'influence de la foresterie européenne aux États-Unis. Elle se traduit par l'intégration de forestiers natifs de l'Europe et par l'envoi de personnes pour se former sur le vieux continent comme Gifford Pinchot. C'est sous leur action que la foresterie états-unienne s'organisa en se dotant d'une revue, le *Journal of Forestry*, et d'un centre de formation

supérieure à Yale en 1900. Le service forestier pu ainsi se développer, mais il du batailler pour se démarquer, garder son autonomie face à la montée en puissance du National Park Service fondé en 1916, qui désirait protéger des paysages et assurer des espaces de détente aux élites urbaines. Sur ce plan, le combat se joua à Washington au prix d'un intense lobbying. Qu'en est-il aujourd'hui ? Plusieurs communicants (Alaric Sample, Gérard Buttoud) ont insisté sur la complexité de la gestion des forêts qui doit être à la fois économique, sociale et écologique. Les termes posés, des différences entre l'Europe et les États-Unis subsistent. En France, le forestier dans ce débat et cette politique reste l'expert, Outre-Atlantique, il fait partie des divers acteurs engagés sur le terrain. Aux États-Unis, la gestion durable repose sur l'idée de conservation, en Europe sur celle d'aménagement. Toutefois dans ce continent, l'idée de « bon usage » laisse peu à peu la place à celle de « bon état » de la forêt, qu'il s'agit de définir. D'autant plus, que l'opinion publique citadine valorise surtout la forêt tropicale humide (Christian Barthod). Dans un tel cadre culturel quelle place a la forêt tempérée ? Que ce soit au XIX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis ou bien aujourd'hui, les représentations culturelles et les réalités économiques tiennent une place dominante dans les politiques forestières. La nature, dans une telle histoire, n'a guère d'autonomie...

Michel Dupuy

## 8. US Forest Service

> 100<sup>e</sup> anniversaire de l'US Forest Service (25 juin-3 juillet 2005)

Objet et contexte : Colloque franco-américain et voyage d'étude, organisés dans le cadre des manifestations officielles du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'USFS, fondé le 1<sup>er</sup> juillet 1905, par Gifford Pinchot (forestier américain formé en France), par décision du Président Théodore Roosevelt. Le voyage d'une délégation d'une vingtaine de forestiers français, allemands et suisses (et d'un représentant de la Commission européenne) faisait suite à celui effectué par le directeur de l'USFS en France, en Allemagne et en Suisse, avec une vingtaine de forestiers américains, au printemps dernier, sur les pas de Gifford Pinchot, après un colloque franco-américain tenu à Nancy. Durant les deux colloques de Nancy et Grey Towers, j'avais été invité à présenter, en français, puis en anglais, une communication figurant en annexe au présent compte rendu. L'organisation du voyage

comportait trois étapes principales : la Pennsylvanie (avec le colloque à Grey Towers), la Caroline du Nord (autour d'Ashville) et Washington.

### US Forest service

L'USFS est une agence fédérale un peu particulière, car son chef est un fonctionnaire au mandat indépendant des élections politiques, et non une personnalité désignée par le pouvoir politique. Lorsque le Président fait savoir à un chef de l'USFS qu'il souhaite le remplacer, le sortant dresse une liste de noms d'agents de direction de l'USFS qu'il estime aptes à assumer la fonction, et le Président choisit dans cette liste. Le sous-secrétaire aux ressources naturelles et à l'environnement m'a dit combien cette situation est « reposante » pour lui, alors que certains de ses

collègues politiques au gouvernement ont des soucis dans l'exercice de leur tutelle sur des agences dont le chef bénéficie de la même légitimité politique qu'eux.

L'USFS compte entre 30 et 35 000 agents pour une surface de 91 M ha de forêts nationales. Sur ce total, il y a :

- environ 1 000 agents dédiés à assister la forêt privée (qui n'est concernée par aucune réglementation forestière, seulement par les réglementations environnementales), en lien avec les personnels forestiers des Etats qui sont beaucoup plus nombreux sur cette mission ;
- environ 2 500 agents travaillant dans 6 grands centres de recherche forestière ;
- environ 700 agents de police forestière, formés dans un centre commun avec le FBI et la CIA, et garantissant la sécurité dans les forêts nationales, alors que celles-ci redeviennent, comme du temps de la prohibition, des lieux privilégiés pour certaines formes de délinquance.

L'USFS dispose d'une organisation à 4 niveaux hiérarchiques et géographiques : 5 directions spécialisées qui assistent le chef de l'USFS, 9 grandes interrégions, des forest supervisors (compétents pour une ou plusieurs forêts nationales) et environ 500 unités territoriales de base (les Ranger districts).

Le budget de l'USFS est d'environ 4,2 milliards de dollars, votés par le Parlement par programmes limitatifs : gestion des forêts nationales, recherche (280 M dollars), prévention et lutte contre les incendies dans les forêts nationales (800 M dollars), assistance technique et financière à la forêt privée, programme Forest Legacy, ... La fongibilité entre programmes doit faire l'objet d'un nouveau vote du Parlement, qui peut intervenir en urgence : par ex. si l'ampleur des feux de forêts exige un redéploiement budgétaire. La négociation budgétaire annuelle entre le sous-secrétaire aux ressources naturelles et à l'environnement (qui dépend du secrétaire à l'agriculture) et le Congrès (il existe une commission spécialisée pour l'USFS) démarre, programme par programme, sur la base de la moyenne des crédits dépensés durant les 10 dernières années, l'USFS devant argumenter toute proposition d'augmentation ou de diminution. A ce budget voté s'ajoutent :

- environ 200 M dollars venant d'un pourcentage sur les ventes de bois (dont le produit est ventilé entre le Trésor Public à raison de 75% et des comtés à raisons de 25 %) et qui sont affectés au reboisement des coupes ;

- des sommes variables provenant des droits d'accès qu'une loi de 2002 a institués pour certains sites touristiques aménagés, et qui relèvent d'une régie locale garantissant aux citoyens contributeurs que les droits perçus dans un site donné restent intégralement affectés à l'aménagement et au fonctionnement du site ;
- la force de travail venant des quelques 8 000 volontaires qui se proposent chaque année pour travailler gratuitement à l'USFS pour une période minimale de 3 mois, 3 jours par semaine (après une semaine de formation), essentiellement pour l'accueil estival dans les forêts nationales, les musées de l'USFS et les boutiques de l'USFS.

La parité hommes/femmes des postes de responsabilité à l'USFS est bien avancée. Dans l'état major, l'adjointe au chef et deux des cinq directeurs sont des femmes. Néanmoins les femmes qui accèdent aux responsabilités sont rarement des forestières (Sally Collins, l'adjointe au chef de l'USFS, est une exception), car les femmes sont très peu nombreuses à faire des études forestières et choisissent généralement des postes de bureau ou de laboratoire. Les femmes sur le terrain et aux postes de responsabilité (y compris à des postes de gestion opérationnelle) sont essentiellement des biologistes et des écologues, mais aussi des paysagistes, des psychologues du paysage, des sociologues, des ethnologues, ... Par ailleurs la diversification des profils de compétence pour les postes de responsabilité au sein de l'USFS (autrefois réservés à des forestiers), qui a vraiment démarré au début des années 1980 et s'est amplifiée en réponse à la crise de crédibilité « écologique » de l'USFS durant la querelle de la chouette tachetée, est une désormais réalité très visible.

La récolte de bois dans les forêts nationales s'est effondrée depuis la querelle de la chouette tachetée (il existe toujours des procédures judiciaires non arrivées à leur terme), tombant en quelques années de 12 à moins de 4 milliards de board feet. La récolte de bois n'est manifestement plus une préoccupation majeure de l'USFS, plutôt une conséquence de son activité de gestion forestière. Les industriels disent ne plus construire de stratégie d'approvisionnement sur les forêts nationales, l'USFS n'étant plus un partenaire fiable en matière de récolte : la pression industrielle s'est reportée sur la forêt privée, comme c'était le cas jusqu'à la fin des années 1940. Il est symptomatique que le directeur en charge des forêts nationales (plus ou moins l'équivalent du directeur technique de l'ONF) n'ait

aucune idée du montant des coupes de bois (environ 2,5 milliards de dollars), ni du produit des concessions en forêt (plus d'1 milliard de dollars, avec le pétrole et le gaz), ni même des ordres de grandeur, alors que le sous-sous secrétaire aux ressources naturelles et à l'environnement (personnel politique) connaissait ces chiffres. Désormais un cinquième de la surface des forêts nationales a été classé par le Congrès en zone de « wilderness » (réserve intégrale accessible au public), chacune de ces zones ayant fait l'objet d'un vote express du Congrès et d'une décision présidentielle.

Le chef de l'USFS estime que la grande querelle sur le « Roadless Act » pris par le Président Clinton trois jours avant son départ de la Maison Blanche est en cours de résolution, grâce au vote du Congrès qui a conservé le principe de pouvoir interdire toute construction de nouvelle route forestière dans une zone actuellement non desservie, mais a transféré le pouvoir de proposer une telle décision aux gouverneurs des Etats. Sous la pression des ONG, la plupart des gouverneurs vont faire de telles propositions. Le dossier politiquement le plus sensible est désormais la prévention et la lutte contre les incendies dans les forêts nationales. Les dossiers stratégiques sur le moyen terme concernent les services environnementaux de la forêt (paysages et eau, essentiellement) et l'accueil du public en forêt, soumis à une demande qui ne cesse d'évoluer. Un gros investissement technique est mené par l'USFS dans les domaines de la lutte contre les espèces invasives et des changements climatiques (santé des forêts et anticipation d'un marché des droits de carbone, qui semblerait se dessiner aux USA à raison de 2 dollars par tonne de carbone fixée).

Une loi de 2004 autorise l'USFS à passer des « stewardship contracts » à long terme avec un Etat ou une communauté, pour garantir la fourniture d'un service environnemental. La fourniture de bois énergie est considérée comme entrant dans ce champ, et mobilise les Etats et les grandes villes. De façon plus générale, l'USFS ne cesse d'exprimer une véritable fascination pour la perspective de services environnementaux rémunérés par le marché, en ayant une grande conscience que le gouvernement fédéral et les Etats ne sont pas en mesure de payer le coût d'une véritable politique de services forestiers environnementaux.

Le discours législatif sur le multi-usages (multiple use) des forêts nationales a des conséquences perverses, car en l'absence d'une décision expresse du Congrès (comme dans le cas des zones de « wilderness »), l'USFS a des difficultés à

spécialiser des parcelles, même pour la recherche forestière, et se fait parfois attaquer en justice.

### **L'USFS et la participation du public aux projets d'aménagement forestier**

Depuis les années 1970, au double titre des législations forestière et environnementale, l'USFS est obligée d'associer le public dans le processus d'aménagement forestier. Mais c'est l'assujettissement des projets d'aménagement forestier aux études d'impact qui a fait de cette participation du public un enjeu sensible pour l'USFS.

L'USFS et un président de collectif d'ONG qui nous a présenté son approche (Jim Loesel, par ailleurs avocat) reconnaissent que toute procédure de participation du public aboutit inévitablement à relativiser l'aspect production de bois et à donner la priorité à la récréation, compte tenu des poids démographiques des groupes d'intérêt motivés par l'un ou l'autre aspect, mais aussi des capacités pratiques à s'organiser pour participer à ces procédures extrêmement coûteuses en temps (exemple local cité : 1,5 M euros par an pendant 11 ans pour les seules procédures participatives concernant un aménagement de forêt nationale, dont la superficie moyenne n'a certes rien à voir avec les nôtres).

L'USFS a commencé en 1982 à formaliser des procédures d'association du public, de façon itérative et tâtonnante. Ses expériences malheureuses lui ont fait découvrir une série de problèmes qu'il a encore beaucoup de peine à gérer :

- le problème de la pondération entre les processus de « proximité » et la prise en compte de la puissance de l'opinion publique des grandes villes ;
- les difficultés à gérer les interfaces du document d'aménagement avec l'ensemble des politiques nationales et des Etats, même hors d'un cadre réglementaire contraignant, car il y a toujours quelqu'un pour soulever un problème d'absence ou d'insuffisante prise en compte d'une politique générale ;
- l'impossibilité pour l'USFS de détenir des inventaires dans une forêt donnée sur la totalité des espèces animales et végétales protégées, alors que la mention d'une absence de connaissance n'est pas recevable dans une procédure publique ;
- le fait qu'un document d'aménagement forestier cristallise assez souvent l'opposition et le ressentiment entre les populations locales et les ONG vécues comme « extérieures » ou « de la ville », l'USFS, par facilité pratique, ayant plus de tendance à « dealer » avec les

représentants des communautés locales qu'avec une nébuleuse d'associations ou d'individus non coordonnés et se livrant à des surenchères.

Ces difficultés mal résolues expliquent d'une part la multiplication des procédures judiciaires fondées sur l'insuffisance des études préalables menées par l'USFS, d'autre part des procédures de concertation qui peuvent durer de 10 à 15 ans (Cf. les exemples locaux cités).

Cette situation a conduit l'USFS à réviser son approche de la participation du public, en abandonnant le modèle initial qui voulait que l'USFS fasse son projet d'aménagement, puis le présente et écoute les remarques et suggestions, avant d'en intégrer un certain nombre dans une version finale. Désormais :

- l'USFS commence à mettre en place, à l'amont de sa procédure de révision d'aménagement, un « panel permanent » réputé représentatif de l'ensemble des parties prenantes potentiellement intéressées à l'exercice, en essayant de favoriser l'émergence d'un ou plusieurs collectifs d'associations capables de parler d'une seule voix ;
- certaines étapes cruciales du processus, préparées au sein du panel, sont alors testées dans une série de réunions publiques ;
- l'USFS qui sait devoir être confronté à intervalle régulier avec ce « parcours du combattant » estime qu'il est plus économique et opérationnel de continuer à associer ce panel au suivi de la mise en œuvre de l'aménagement (avec, en plus, une réunion publique par an), puis à son évaluation formelle avant révision ;
- l'enjeu majeur est le partage des informations (qui existent incontestablement parmi les partenaires de l'USFS) qui permet à chaque partie de faire un bout de chemin et à pouvoir raisonner sur les mêmes bases d'information que la partie dont on ne partage pas la grille d'analyse ;
- il faut apprendre à identifier rapidement les points sur lesquels « il faut que cela change », de façon à ne pas perdre de temps dans des arguties sur ce qui réunit un consensus plus ou moins implicite ou ne déchaîne pas les passions ;
- l'USFS estime faire des économies substantielles en ayant découvert qu'il est préférable de commencer le processus de participation du public à une échelle régionale, permettant de discuter les points communs à plusieurs forêts nationales, avant de mener au niveau de chaque aménagement les discussions sur ce qui est plus spécifique ;
- l'USFS en tire les conséquences en faisant évoluer ses documents d'aménagement vers

des documents plus stratégiques, vers l'identification de zonages, et moins vers une liste d'actions à mener.

Le président d'une coordination d'ONG a insisté sur le fait qu'il y a deux sortes d'ONG, celles qui veulent critiquer de l'extérieur et se réserver la possibilité d'attaquer en justice, et celles qui acceptent la logique de négociation et de compromis. La formation d'une coordination inter-ONG ne va pas de soi et représente en elle-même un exercice difficile à gérer. Il a estimé que la longueur des processus participatif sur plusieurs années avait l'avantage de faire décanter les ONG qui avaient vraiment quelque chose à dire et celles qui étaient plus velléitaires.

Un scieur est venu dire son amertume devant le poids pris par les retraités dans l'influence des politiques publiques, face à ceux qui créent des emplois et de la valeur ajoutée. Il a dénoncé un système participatif qui met à égalité de légitimité des scientifiques et quelqu'un qui affirme ses idées contre l'évidence même des faits. Il estime vicié à la base un processus participatif qui avantage ceux qui, retraités et ONG, peuvent investir sans limite du temps dans des discussions, sans avoir de règles pour prendre en compte les « actifs » dont le temps est compté.

#### **L'USFS et les processus d'évaluation de la politique forestière**

Le centre de recherche du sud-est de l'USFS a présenté une procédure participative récente d'évaluation la politique forestière. L'origine en est les critiques et inquiétudes des ONG face à l'évolution des forêts, qui interpellaient les élus, les responsables de l'USFS et les industriels du bois.

Sur cette base, l'USFS, en liaison avec les autres agences fédérales concernées par certaines inquiétudes, a formulé 23 questions traitant à la fois d'histoire et de prospective, des écosystèmes forestiers, d'aspects sociaux, d'industries du bois, de santé humaine et des milieux humides et aquatiques. Ces questions ont été affinées au cours d'un processus (mai 1999-février 2000) associant à la fois un panel, des réunions publiques et un site web : au total 750 personnes ont participé à ce processus de formulation des questions. Ces questions ont ensuite été traitées (mars 2000-décembre 2000) par des scientifiques chargés de mobiliser le meilleur état des connaissances scientifiques et des données d'inventaires disponibles. Les projets de réponses ont ensuite été soumis (janvier 2001-novembre 2002) d'une part à une « revue par des pairs », d'autre part aux réactions du panel et de réunions publiques, avant

une écriture définitive. Le rapport final a été publié sous plusieurs formes : un rapport scientifique de 600 pages, un résumé de 103 pages, un CDROM et la mise sur site web.

Là encore l'objectif premier de l'USFS était de partager les informations afin de créer un climat de confiance et de discussions non excessivement polémiques.

### **La forêt dans l'Etat de Pennsylvanie**

La forêt couvre 6,7 M ha en Pennsylvanie (29 % publiques, essentiellement de l'Etat, avec une seule forêt nationale, et 71 % privée), avec un taux de boisement de 58 %.

Les ventes de bois couvrent 80 % du budget du bureau forestier de l'Etat de Pennsylvanie, le reste étant couvert par les concessions pétrole et gaz, et par une subvention de l'Etat de 13 M de dollars par an aux programmes d'accueil du public en forêt. L'actuel gouverneur fait de l'accueil du public en forêt sa priorité, et a créé à cet effet un gros programme dénommé « Wild ». Celui-ci passe notamment par la délimitation de vastes zones sans exploitation, avec un faciès non marqué par l'homme, pour accueillir de nouveaux sports de nature. On voit notamment la montée de la pression des quads en forêt.

L'Etat a créé 61 réserves forestières à des fins de protection de la nature (28 000 ha) et 16 zones de « wilderness » (réserves intégrales ouvertes au public : 59 000 ha). L'Etat a tenu à faire certifier ses 840 000 de forêts par FSC, moins pour l'intérêt commercial du label que pour garantir la qualité environnementale de sa gestion devant les ONG et les décideurs politiques. L'investissement initial a été de 200 000 dollars en audit, et le paiement annuel à FSC de 10 000 dollars. La Pennsylvanie sait que l'Etat d'Oregon teste actuellement une certification PEFC, mais le label FSC semble bien correspondre aux attentes « politico-stratégiques » de la Pennsylvanie qui n'est pas demandeuse d'autre chose.

Les problèmes forestiers les plus importants en Pennsylvanie concernent :

- l'absence de débouchés pour les bois de qualité médiocre, disponibles en grande quantité ;
- l'acidification des sols, par dépôts atmosphériques, en lien avec les émissions industrielles du nord-est des USA ;
- les espèces invasives, notamment des insectes ravageurs ;
- la pression excessive du gibier sur la régénération, responsable d'un échec sur la moitié des surfaces plantées ou régénérées (coupes de 8 à 30 ha). Les forestiers se plaignent d'un lobby de chasseurs de plus en plus âgés, demandant des densités toujours plus

élevées de grands ongulés, et de l'existence de cycles politiques : quand les dégâts sont devenus trop spectaculaires, le pouvoir politique arbitre en faveur des forestiers, mais dès que la situation semble en voie de rétablissement, les chasseurs sont à nouveau seuls écoutés ;

Le secteur du sciage est moderne, très concentré, actif et prospère. Par contre le secteur de la pâte se porte mal, concurrencé par les importations des pays en développement.

### **Forêt et effet de serre aux Etats-Unis**

Aux Etats-Unis l'agriculture représente 6% des émissions nationales de carbone et la forêt est un puits pour 12% des émissions nationales (50 M tonnes de carbone dans les forêts nationales et 185 M tonnes de carbone dans les forêts privées). Le gouvernement américain se fixe comme objectif que la forêt des Etats-Unis contribue à absorber en plus 100 M tonnes de carbone par an, en recourant au boisement de terres agricoles, à l'agroforesterie, à l'accroissement des stocks de carbone en forêt, à la culture de biomasse forestière pour une utilisation énergétique, à l'emploi du bois, ...

La présentation faite par l'ancien chef du programme de recherche sur les changements climatiques au centre de recherche de l'USFS du sud-est (Dr. H. Gusinski) a permis de mieux comprendre certaines analyses américaines :

- jusqu'à 2°C de hausse de température annuelle moyenne, la plupart des écosystèmes sont capables d'encaisser (la question se pose essentiellement sur des écosystèmes marginaux ou des essences forestières en limite de station) ; mais au-delà il existe des effets d'amplification qui peuvent déboucher sur des déstockages massifs de carbone par les forêts ;
- l'USFS travaille d'une part à partir des modèles climatiques canadiens et anglais pour des approches « macro » au niveau des grandes cartes de végétation forestière, mais aussi de modèles écophysologiques qui permettent de prendre en compte les interférences en forêt entre le climat, les dépôts polluants et les organismes ravageurs (insectes et champignons) ;
- l'USFS mène également un projet de recherche sur le lien entre l'évolution de la demande en eau par la société, l'évolution des forêts et les changements climatiques ;
- l'USFS est sensible au risque d'extinction d'espèces rares pour des raisons liées aux changements climatiques, dès lors qu'elles sont bloquées dans des massifs forestiers isolés

(plusieurs exemples d'extinctions récentes liées à ce « piège » ont été cités). Dans ce contexte, la question des corridors biologiques est prise très au sérieux dans le contexte des changements climatiques, et l'USFS achète actuellement des terrains qu'il aménage pour favoriser la migration d'espèces forestières menacées.

L'actuel leader au sein du service de recherche de l'USFS est le Dr. Birdsey (centre du nord-est).

En 2002, le Président des USA a imposé aux secteurs de l'agriculture, de la forêt et de l'énergie de modifier leur mode de « reporting » pour intégrer des bilans en terme de carbone, la perspective étant de tenir un registre permettant la création d'un marché de crédits carbone. L'USFS a été amenée à créer en son sein un « Institute for carbon applied science », qui développe des collaborations avec les producteurs d'électricité, les grandes villes et les Etats. Le volet « forêts et changement climatiques » est un des deux grands programmes de la recherche forestière au sein de l'USFS, à côté du volet « Inventaires et analyses ». L'USFS croit que le marché des crédits carbone peut représenter une chance pour le développement forestier en forêt privée.

A plusieurs reprises durant le séjour, les forestiers américains ont interpellé les européens sur ce qu'ils perçoivent comme une position molle sur la question à la fois des impacts des changements climatiques sur la forêt, mais aussi du stockage de carbone en forêt. J'ai rappelé la priorité absolue donnée par les européens à la réduction des émissions polluantes, tout en partageant.

### Marché mondial du bois

Les USA sont très attachés à la lutte contre l'« illegal logging », mais reconnaissent volontiers que leur préoccupation majeure concerne la distorsion de concurrence entre les forêts gérées et les forêts pillées.

Lors du colloque franco-américain de Grey Towers, Alaric Sample, le directeur du Pinchot Institute, a présenté une communication sur le marché international. La demande en sciages est stable depuis plusieurs décennies et devrait rester

stable au cours des dix prochaines années, cette stabilité cachant deux phénomènes : l'efficacité grandissante dans le rendement du sciage et la perte de débouchés dans certains secteurs sous la pression de certains substituts du bois. Par contre la demande en pâte ne cesse de croître (+ 4 ou 5 % par an sur le marché asiatique, et pas seulement en Chine, et la ressource venant des plantations intensives des pays du sud (où les compagnies américaines investissent massivement) est en croissance forte. Les plantations qui représentaient 2 % des surfaces forestières et 16 % de la récolte mondiale en 1990 devraient passer respectivement à 5 % et 35 % en 2025. Durant cette même période, le bois d'industrie devrait passer de 23 % à 56 % de cette récolte. En Amérique du sud et en Asie, les plantations industrielles planifiées pour la période 1990-2010 atteignent 12 M ha.

Dans ce contexte, tous nos partenaires américains se sont montrés très pessimistes pour l'avenir de l'industrie de la pâte aux Etats-Unis, indiquant que les plantations industrielles du Sud-Est des Etats-Unis ne tiennent déjà plus le choc devant la compétition des Pays du Sud, et que la plupart des usines américaines de pâte iraient à leur terme (encore une quinzaine d'années), mais ne seraient pas remplacées. La capacité de production de pâte dans le Sud-Est des Etats-Unis a baissé de 16% depuis 1998. L'avantage compétitif de la production de bois pour la pâte s'est effondré et depuis 1999, les exportations de « chips » sont devenues marginales. Les usines de papier préfèrent d'ores et déjà importer des quantités grandissantes de pâte venant des Pays du Sud.

Les industries de la pâte se désengagent massivement des plantations industrielles aux USA, pour des raisons à la fois stratégiques et fiscales : sur les 20% de la surface en plantations industrielles dans le Sud-est des Etats-Unis, déjà la moitié a été vendue au cours des 5 dernières années (à des fonds de pension ou à des groupes privés), et on escompte que dans 5 ans, la moitié du solde actuel sera encore vendu.

Christian Barthod

## 9. Emprise et déprise des zones humides

> Colloque international organisé par le Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH), Le Blanc (Indre), 20-22 octobre 2005.

Pendant des lustres, on n'a pas pensé aux terres humides en termes de réserve hydrique, de flore, de faune, d'espèces précieuses, non : on voyait des terrains lourds, compacts, saturés, qui réclamaient

pour les labours la traction chevaline. En temps de guerre, c'était le refuge idéal pour s'approvisionner et se dissimuler. Quant aux marais, tourbières et marécages, ils étaient soumis

à une exploitation aussi minutieuse qu'intensive. Et cela, quel que soit le système de mise en valeur des étangs, avec ou sans culture, avec une culture principale ou des cultures dérobées. Il fallut le XIX<sup>e</sup> siècle et la hantise du productivisme pour déclarer ces espaces sous-utilisés et porteurs de fièvres malignes. Dès lors, on chercha à drainer les fonds, cultiver ou reboiser. Il fallut le XX<sup>e</sup> siècle finissant et l'obsession de la biodiversité pour crier halte au feu ! entendez par là la relance du balancier en sens inverse. On avait suffisamment de forêts pour apprécier la diversité paysagère et découvrir un patrimoine négligé. Hier, on méprisait les habitants des contrées classées répulsives et dangereuses. Aujourd'hui, on savoure leur solitude, leur « sauvagerie ». Elle est l'antidote des citadins trop pressés.

Les débats dans le cadre de la Brenne recourent ces réflexions. Les communications étaient d'un très haut niveau. La présence belge, italienne, espagnole soulignait la similitude des problématiques au-delà de la disparité des analyses. On réalisait le cheminement de l'assèchement cantonal sous la houlette des médecins, notables hygiénistes s'il en fut. À travers la figure d'école que constitue la Double, les décisions traînent entre 1848 et 1873, date de la déclaration d'utilité publique. La lenteur ne tient pas aux mauvaises volontés, à l'inertie administrative, mais à la ligne de clivage entre habitants. D'un côté, les propriétaires qui ont les géomètres dans leur manche. De l'autre, les usagers, les locataires qui redoutent de perdre un accès, un revenu sans compensation avec, à l'horizon, le spectre de l'exode.

La logique est autre dans les étangs du Puy de Dôme, victimes de la moindre consommation de poisson d'eau douce bien avant les décrets révolutionnaires. On assiste au changement des modes alimentaires. Les classes privilégiées optent pour le poisson de mer. Leur exemple est suivi tardivement et timidement par la bourgeoisie. Du coup, le poisson restera un superflu coincé entre les hors-d'œuvre et le plat de viande, un mets de riches, exception faite de l'humble sardine conservée dans l'huile et en boîte, consommable sur le chantier même. Dès lors, on doit trouver une nouvelle affectation aux étangs. Comme la viande rouge devient populaire, qu'elle convient à tous, l'élevage d'embouche incite à les convertir en prairies. On vise le foin quand l'accent allait à la

pêche. Exit celle-ci sinon de manière épisodique, le temps d'enrichir les fonds. Les pêcheurs professionnels ont rangé leurs cannes ou leurs filets et affectent leurs barques plates à la visite touristico-écologique.

À travers ces ensembles contrastés, on constate que les orientations économiques évoluent, mutent parfois. Les inflexions retentissent plus ou moins rapidement sur les paysages. Pour les maintenir, l'homme doit agir et payer. Mais au nom de quoi ? En prenant quelle référence ? Pour être honnête, les transformations ne sont pas une nouveauté de notre époque. Et bien des communications, en insistant sur le long terme, démontrent que le passé n'offre pas la continuité qu'on lui prête trop volontiers. Ainsi, la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle a imposé la chasse au gibier d'eau. Voilà qui conservait les étangs, qui les essaimait également, le tout avec moult compléments afin de répondre aux exigences de l'activité cynégétique. Là-dessus, a surgi une tradition où l'on élève du gibier, où l'on attire des migrateurs. Ajoutons que la convivialité culinaire a renforcé un attachement qui, somme toute, avait deux siècles d'existence ! Actuellement, dans des contrées comme la Sologne, l'ouverture ou le réaménagement des étangs participe à l'identité régionale. On magnifie ce qu'on décria, le Solognot n'étant pas mieux traité des voisins et rivaux berrichons que le Landais par ces Messieurs de Bordeaux. On retrouve l'intolérance de ces attitudes dans la condamnation des gens de la Campine par l'échevinage anversois. La préservation des zones humides dépasse donc, et de beaucoup, les objectifs écologiques dont les médias parisiens raffolent. Cela pose la question des subventions, vitales en des micro-pays noyés dans le marché national et européen. On n'isole plus la défense des productions, pâtés de carpe ou quenelles de perche, de la revendication de territoire. Ce qui était la survie des petites gens devient une singularité à entretenir à tout prix dans un univers standardisé, à tout prix, oui, mais justement à quel prix ? On regrettera que, sur ce chapitre, personne n'ait eu la possibilité d'étudier les flux monétaires entrant et sortant dans des contrées terriblement vieillissantes.

Andrée Corvol



## 10. Forêt, vent et risque

> Colloque « Forêt, vent et risque » organisée par le GIP Ecofor, Paris, 16 et 17 mars 2005.

Le colloque Forêt, vent et risque entraine dans les programmes que finança ECOFOR, dans les manifestations qui suivirent la catastrophe de 1999. On cherchait à comprendre les causes, à mesurer les effets, à minorer ceux des calamités prochaines. Chacun pensait qu'ils seraient multiples, importants, inévitables. L'impression était d'autant plus forte qu'elle repose sur un postulat jamais explicité, à savoir que le réchauffement climatique progressant, on n'échapperait pas au déchaînement des vents. Certes, on était entre scientifiques distingués ; on savait le réchauffement démontré, mais son pas de temps ignoré, 1 000 ans, 10 000 ans, 100 000 ans ? ; on savait également combien le lien est ténu, qui associe réchauffement et grands vents. Il y a là davantage un fait de mentalité, dû à l'immersion dans la sinistrose médiatique, qu'une donnée soigneusement étayée. À dire vrai, on a montré que la tempête de 1999 avait fondu sur le continent au lieu de l'océan : la faute à pas de chance. Cela ne suffit pas à dissiper les craintes latentes.

Le terrain étant miné, on avança à pas prudents en insistant sur l'impact des vents et les moyens de l'atténuer. De ce fait, on évacuait les dimensions économiques du phénomène venteux. Or celles-ci sont essentielles pour déterminer l'investissement que les propriétaires pourraient consacrer à la mise en état des peuplements. Le pari fait dans l'organisation du colloque explique la suite. On apprit beaucoup sur les mécanismes qui ébranlent un arbre, un groupe d'arbres, un peuplement, sur les résultats à court et long terme, qu'il s'agisse des fibres ligneuses, du système racinaire, des

cortèges herbacés, des mycorhizes, de la faune, des insectes ou des parasites. On n'en apprit pas moins sur les méthodes qui permettraient d'améliorer les performances sylvicoles, bref, on se fit plaisir en réalisant combien on avait travaillé.

Cela montrait que la communauté n'avait pas chômé, grâce aux crédits reçus. Il est dommage qu'elle ne se soit pas souciée de l'absence des acteurs, c'est-à-dire des représentants de la propriété privée qui auraient à orchestrer pareil arsenal. Certes, d'éminents membres de l'ONF, il y en avait. Mais, tout compte fait, ceux qui décident en dernier ressort sont les possesseurs de la forêt française, que ce soit à titre collectif ou particulier. Il faudrait quelquefois sortir de la tour d'ivoire pour les contacter (ce qui fut peut-être fait), mieux, pour les attirer (ce qui est bien plus difficile). Que la plupart des représentants aient boudé l'entreprise est symptomatique quant à l'isolement des sylviculteurs. Cela témoigne qu'ils n'espèrent pas grand-chose de ce que nous proposons, car les suggestions ne s'accompagnent pas d'évaluation monétaire. Eh oui, l'argent mène la guerre, contre le feu et contre le vent, il conviendrait de ne pas l'oublier ! Surtout quand le discours vise des personnes échaudées par des promesses de subventions, dont ils flairèrent l'odeur sans palper les billets... On ne saurait tout attendre de l'État, du moins pourrait-on attendre davantage de sens pratique de la part des chercheurs.

Andrée Corvol

## 11. La forêt face aux changements climatiques : acquis et incertitudes

> Colloque « Forêt, vent et risque », organisé par le GIP Ecofor, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, 13, 14 et 15 décembre 2005.

### Pluies acides : vingt ans après

Quelques journalistes et beaucoup, beaucoup de spécialistes, cela relève de l'exploit. Pas ou peu d'acteurs de terrain, cela impose un regret. Quantité d'auditeurs, des post-doctorants en particulier, qui recherchaient la bonne parole, cela témoigne des craintes d'une génération. Là-dessus, un constat supplémentaire en guise d'audit : affluence record au troisième jour, affluence satisfaisante au premier et des rangs éclaircis au second. Visiblement, la sécheresse n'est pas

ressentie comme une condition majeure de la gestion forestière. Doit-on en déduire qu'elle gêne moins les arbres que les hommes ?

Pourtant, l'affaire des pluies acides démontrait, voilà vingt ans, que l'insuffisance des réserves hydriques en 1972-1974 avait contribué aux perturbations enregistrées, d'où l'abaissement notable du pH des sols. Apparemment, cela n'a pas inquiété les principaux intéressés.

Pourtant, l'accentuation des sécheresses (et des précipitations), dues au Global Change, devrait les

interpeller. Car les essences prospères dans une aire donnée vont remonter plus au nord. On retrouvera les vignes au nord de la capitale, situation observée pour l'âge gothique, lorsqu'on cultivait les blés jusqu'en Islande.

Cela rappelle que les inflexions climatiques ne sont pas le propre de l'époque. Certaines remontent à près d'un millénaire, d'autres, à moins de cent ans si l'on admet une chronologie nationale du petit âge glaciaire. Tout ne saurait être imputé aux pollutions atmosphériques ainsi qu'au facteur aggravant des sécheresses. Du coup, cela met en cause certaines orientations de recherche, sans parler du retard qui caractérisa le lancement de programmes demandant une collaboration pluridisciplinaire.

On eut sur tout cela une mise au point lumineuse de Monsieur Etienne Dambrine. Ainsi, l'analyse des pollutions acides et acidifiantes nuance fortement le discours convenu quant aux méfaits des pessières. Il est bon de signaler que les expériences belges visèrent les exotiques introduits depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, qu'elles intégrèrent la perspective des amendements forestiers et, surtout, qu'elles débutèrent dans les années 1890 ! Dans le contexte qu'engendrait la création de l'IUFRO, il y eut partage des compétences et diffusion des analyses, partage où les initiatives françaises ne brillèrent guère. Là aussi, comme dans maints domaines, la spécificité hexagonale se révéla préjudiciable. Cependant, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, on effaça une partie du décalage en empruntant, en imitant. On évita de la sorte les erreurs commises par les autres au tout début des opérations. On se console comme on peut ! Gageons que ces débats seront repris au cours de la journée d'études du samedi 29 janvier 2006, à l'École Normale Supérieure.

Quant aux changements climatiques, les modèles révèlent leur résultante sur la biomasse. Là aussi, le pas de temps est capital. Ainsi, les conséquences négatives sont tangibles pour les feuillus sociaux,

surtout dans l'aire méditerranéenne, et dans la période rapprochée 2001-2001. Par contre, les conifères bénéficient des avantages fertilisants du CO<sub>2</sub> : il dope leur photosynthèse. Le phénomène ralentit dans la période ultime 2041-2056. Mais ce qui vaut pour la photosynthèse ne vaut pas pour la production primaire. Qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux, elle régresse. La phase terminale assiste à l'amplification du phénomène, car le déficit estival se creuse entre 2001 à 2096. Or le renforcement des sécheresses provoque la fermeture des stomates. C'est dire qu'il faut envisager des transformations paysagères, encore que les études n'aient visé que sur des forêts gérées, dont la plupart avaient des peuplements réguliers. On ignore ce qu'il en serait pour les forêts qui échappent ou qui sortiront des circuits de production. Or, dès à présent, elles constituent un pourcentage impressionnant du patrimoine forestier privé. On ignore tout autant ce qu'il en serait avec des modes jardinés. En revanche, on ne sera pas étonné d'apprendre que les sylvicultures les plus intensives suscitent les réactions négatives les moins contestables.

Au sortir des trois journées, passionnantes de bout en bout, il est clair que les gestionnaires raisonneront en fonction des menaces repérées. Elles concernent essentiellement les plaines du Grand Ouest, du Centre Est et du Sud. Le Nord et le Nord-Est semblent relativement épargnés, à ceci près que les deux régions sont situées sur la trajectoire des tempêtes océaniques. Bref, gros temps prévu pour le... XXII<sup>e</sup> siècle. Ouf ! on sera mort d'ici-là. On peut espérer que nos successeurs auront démontré leur capacité d'adaptation. Quant aux arbres, eux aussi finissent par connaître la stabilisation. Cela demande tout de même vingt à trente générations, générations d'arbres évidemment !

Andrée Corvol

## 12. Forêt carrefour, forêt frontière : la forêt dans l'Aisne

> Colloque organisé par la Société historique de Haute Picardie, Laon, 19 et 20 mars 2005.

S'il est un titre bien trouvé, c'est celui-là, car peu de régions ont connu pareils brassages de végétation et de population, avec des phases de juxtaposition, d'imbrication, de stratification. Zone de contacts, l'Aisne les a payés par des guerres à répétition et des routes d'invasion. Avec elle, on s'assurait une position forte, on se répandait au cœur du bassin parisien, là où battait le cœur économique et stratégique d'un pays centralisé. Le

revers avait un atout : l'excellence des communications pour développer une sylviculture performante, la voie d'eau permettant le drainage et l'exportation des bois. Ces points ont été abordés au cours des exposés, dans la matinée du samedi et la journée du terrain. Cela encadrait l'excursion de terrain, « le » ou plutôt « les » excursions de terrain. Comme dans les bons restaurants, le participant pouvait choisir entre des

mets aussi roboratifs les uns que les autres. Ils illustraient les dernières problématiques engagées : la sylviculture jardinée, la multifonction forestière, l'aménagement cynégétique, la cicatrisation paysagère. C'était l'application des acquis dégagés au long des conférences.

On retiendra que maints propriétaires doutent de l'avenir forestier malgré les propos lénifiants quant à la multi-fonctionnalité. Certes, ils savent que le bois retrouvera sa valeur sur le long terme, que les notions de ressource renouvelable et de gestion durable jouent en sa faveur, car elles condamnent les énergies fossiles et le consumérisme exacerbé. N'empêche qu'il faut vivre, qu'on investit de moins en moins pour les arrières-petits-enfants, que les charges, les contraintes augmentent, que les cours demeurent médiocres. Aussi beaucoup espèrent-ils dans la location de chasses. Mais qui peut dire si la génération montante voudra recueillir un savoir-faire attaché à un espace ? Mais qui peut dire qu'elle ne sera pas intoxiquée par les lieux communs sur le chevreuil assassiné ?

En fait, que l'objectif soit sylvicole ou cynégétique, il est difficile de réviser l'orientation dont on a hérité, fut-ce en achetant une plantation. Or le rythme des mutations de propriétés donne le tournis, phénomène tout à fait nouveau. Jusque-là, il était liquidé à la liquidation des successions, la vente d'une coupe voire d'un fonds procurant l'argent des droits et le moyen de dédommager les colégataires. Ajoutons que les bois de la contrée portent encore l'empreinte des deux guerres mondiales. Ici, il s'agit moins de mitraille que de taillis simple ou composé : les hostilités pérennisent toujours la production du bois de feu. La paix revenue, les prix chutent sans qu'on tire

partie de la demande en bois d'œuvre. Cependant, l'Aisne reste un cas singulier grâce à deux forêts vitrines : Retz et Saint-Gobain. Elles constituent des massifs intégrés au commerce parisien (Retz) ou intégrés aux industries verrières (Saint-Gobain). Indépendamment de la station de Cessières qui nourrit une horde de thésards, le nombre de travaux qui les concernent ont de quoi émerveiller. Comme souvent, cela donne une prime au domanial. À côté on reste sur sa faim quant à la gestion des parcelles petites et moyennes qui échappent au PSG pour des raisons diverses et variées. Pourtant, toutes n'ont pas dérivé hors des circuits de production, comme le rappelait judicieusement Catherine Leclercq, présidente du Syndicat départemental des propriétaires forestiers sylviculteurs. Naguère, l'Aisne était sur la ligne des frontières naturelles et fiscales. La contrebande prospérait, la forêt servait de lieu de recel et de refuge. Aujourd'hui, l'Aisne connaît un renversement de situation : de sous-administrée, la forêt privée est devenue sur-administrée, plus exactement sur-réglémentée. Cela suscite le sentiment chez certains de jongler entre les textes européens et les textes nationaux, entre les desiderata du public et les impératifs des finances. Naguère, les délinquants étaient des marginaux. Aujourd'hui, produire du bois est un revenu marginal. On aimerait bien un jour voir expliciter tout cela.

Bref, la forêt est un îlot de tranquillité pour les poètes et les promeneurs. Mais pour leurs contemporains, quel champ d'empoigne !

Andrée Corvol



*COMPTES  
RENDUS  
D'OUVRAGES*

*GROUPE  
D'HISTOIRE  
DES FORÊTS  
FRANÇAISES*



### 13. Le bois dans le château de pierre au Moyen Age

> Jean-Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age*. Actes du colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997), Paris, Editions Picard, 2005, 448 p.

C'est sous la forme d'un superbe ouvrage de 448 pages sur papier glacé comportant de nombreuses gravures, photos (dont certaines en couleur), croquis, dessins, plans, cartes que les Presses Universitaires Franc-Comtoises ont publié en 2003 (Annales Littéraires de Franche-Comté, n° 743, Série « Architecture » n° 2) les Actes du colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997) sur *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge* : (diffusion, éditions Picard, 82 rue Bonaparte, 75006 Paris ; prix 31 euros). Le thème de la rencontre s'inscrit dans un regain d'intérêt pour l'étude des forteresses de pierre, négligées au cours de ces trente dernières années et, en particulier, le rôle que le bois put y jouer sous des formes multiples. Si les recherches en ce sens ne manquent pas, l'originalité du colloque de Lons-le-Saunier est d'être le premier à tenter une confrontation des problématiques et des résultats. Après une introduction générale due au regretté Jean-Marie Pesez, les 28 articles ont été répartis en quatre parties. Premièrement : les sources iconographiques et les autres documents (trois articles) ; deuxièmement : l'apport des textes (huit contributions) ; troisièmement : l'observation sur le bâti (treize études) ; quatrièmement : les données du sous-sol (quatre articles). Le tout se termine par une conclusion générale de Joëlle Burnouf, un précieux glossaire dû à Jean-Michel Poisson *et alii* et une indispensable table des matières. Signalons que chaque étude comporte une bibliographie, ce qui explique l'absence d'une liste globale des articles et des livres pour l'ensemble de l'ouvrage.

Il ne saurait être question de rendre compte de chacune des contributions, tant ces dernières sont

riches et variées, les auteurs s'appuyant sur des exemples régionaux fort diversifiés en France, mais les pays étrangers n'étant pas exclus (Allemagne, Belgique, Irlande, Pologne, Suisse...).

Le colloque a abordé deux thèmes majeurs : les aménagements en bois dans le château et l'économie du bois. « Les premiers concernent tant la construction (chaînages, échafaudages, plafonds, charpentes) que la défense (hourds, chemin de ronde, pont-levis) et la résidence (huisseries). La seconde s'intéresse particulièrement au poids économique du bois dans la construction (proportion bois/pierre) ainsi qu'à la gestion de la forêt en rapport avec la construction (essences, lieux de provenance). Cette rencontre répond à plusieurs préoccupations actuelles : celle d'abord d'associer dans une réflexion conjointe historiens des textes et archéologues de terrain, au-delà d'une simple position de principe, celle ensuite d'approfondir l'exploration d'un domaine, certes technique, mais fondamental dans le cadre de la culture matérielle médiévale – le bois – dont l'approche s'est considérablement enrichie récemment dans trois directions : la datation des vestiges, l'exploitation des séries comptables médiévales et l'archéologie du bâti ». Au total, un ouvrage incontournable aussi bien pour connaître les multiples composantes des forteresses médiévales que pour découvrir les applications multiples du bois au sein de celles-ci.

(NDLR : consultez un autre compte rendu de cet ouvrage dans le *Bulletin du GHFF*, n°23, 2005)

Pierre Gresser

### 14. La gruerie du comté de Bourgogne

> Pierre Gresser, *La gruerie du comté de Bourgogne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Turnhout, Brepols, 2004, 366 p.

Premier volet du triptyque de sa thèse d'état, l'ouvrage de Pierre Gresser s'intéresse à l'institution chargée d'administrer les eaux et forêts, la gruerie du comté de Bourgogne entre 1335 et 1490. Quatre parties rythment ce livre qui commence par dresser l'évolution de l'office avant de passer aux hommes, les gruyers, puis aux autres officiers de ladite institution pour terminer avec les receveurs. L'introduction, après avoir

rappelé l'étymologie insolite du terme gruerie, souligne le vide historiographique sur l'institution, un vide que se propose de combler cet ouvrage à partir d'un comté qui se trouve riche en eaux et forêts, ce qui augmente d'autant l'intérêt du lecteur.

La première partie retrace l'évolution, dans la longue durée séculaire, de l'institution. Pierre

Gresser divise ce temps en trois phases dont la médiane, qui s'étire de 1353 à 1467, est la plus richement documentée et développée. En amont et en aval, deux phases courtes qui voient respectivement l'émergence mal documentée de la gruerie (1335-1349) avant de passer à une institution encore bien documentée mais qui subit les contrecoups de la politique du duc-comte Charles le Téméraire (1467-1477), puis des rois de France Louis XI et de Charles VIII (1477-1493). Durant la première phase, l'auteur dépoussière l'historiographie à propos des premiers gruyers comtaux et rappelle que le ressort de la gruerie émerge véritablement en 1338 alors que les premiers gruyers apparaissent dans les régions voisines de la Comté entre le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle et surtout la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Par la suite, l'auteur décrit le développement de l'institution grâce à une documentation homogène qui permet de voir une gruerie en expansion de manière géographique et dont l'ampleur de la tâche conduisit sans doute à doubler son cadre administratif en 1364-1365 avec les bailliages d'Aval et d'Amont, respectivement à Dole et à Vesoul, chacun ayant désormais leur propre trésorerie. Mais, la centralisation ayant ses limites, Pierre Gresser déjoue les pièges de la comptabilité : les données concernant les eaux et forêts sont aussi à chercher dans la comptabilité ordinaire des trésoreries pour certaines seigneuries, des châtelainies conservent leur autonomie comptable alors que d'autres terres sont administrées seulement partiellement par l'office de la gruerie. Finalement, la carte de la gruerie en 1477 illustre la diversité d'implantation du domaine comtal, davantage dans la trésorerie de Dole par rapport à celle de Vesoul, d'une part et la « limite évidente à la volonté de centralisation voulue par les ducs-comtes de Bourgogne afin de rationaliser la gestion de leurs biens » d'autre part. C'est la politique française, qui désorganise entre autre la gestion des eaux et forêts de la Comté dès les années 1474-1475, soit antérieurement à l'offensive de Louis XI. Absence de comptabilité et retard de rédaction, mais surtout diminution de l'épaisseur des comptes qui s'explique par des donations totales ou partielles de recettes à des seigneurs par le roi et donc une chute drastique des revenus de l'institution qui affectent la trésorerie de Dole et à un moindre niveau celle de Vesoul ! La démonstration par l'analyse détaillée des sources comptables est désormais faite.

La deuxième partie est consacrée aux détenteurs de l'office, les gruyers. Les 29 gruyers qui se succédèrent de 1335 à 1490 sont présentés de

manière chronologique en insistant sur les phases de dualité, ou au contraire de centralisation à partir de Philippe le Hardi et ses successeurs, ainsi que sur les divergences d'informations entre les bailliages d'Amont et d'Aval (au détriment du premier). Le choix des gruyers se fait à partir d'hommes de la région, des Comtois, avec en plus une origine sociale nobiliaire pour les  $\frac{3}{4}$  d'entre eux. La rupture réside dans le recrutement et la durée de fonction : dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les gruyers étaient des fonctionnaires expérimentés qui occupaient quelques années leur office, alors que sous les ducs-comtes Valois ce sont des dignitaires voire des nobles en vue qui y demeurent longtemps (p. 151). La durée de fonction, contrairement à un courant de l'historiographie, n'est pas héréditaire car elle dépend d'un ordre ducal. En revanche, la documentation reste avare sur le sujet. Malgré l'augmentation de 1384, les émoluments demeurent modestes surtout pour des responsabilités aussi vastes (étangs, rivières et bois comtaux) mais les libéralités du prince, sous forme d'augmentation salariale, de dons en argent ou en nature (« pesnaige », approvisionnement en bois) améliorent, quoique rarement, le quotidien du gruyer. L'auteur décrit ensuite les fonctions des gruyers et les compétences de la gruerie, soit les eaux, les forêts, la police et la justice. Toutefois, il convient de préciser que si les deux premières compétences ne sont traitées qu'en une dizaine de pages c'est parce que deux autres ouvrages leur seront consacrés prochainement. Attendons, ami lecteur !

La partie suivante aborde le personnel au service des gruyers, c'est-à-dire d'abord les officiers supérieurs puis les subalternes avant de terminer avec le cas des grueries particulières de Faucogney et d'Orgelet. Au fil des évolutions, les officiers supérieurs comprennent, si l'on exclut les receveurs auxquels la 4<sup>e</sup> partie de ce livre est consacrée, des gouverneurs de la gruerie, des lieutenants généraux et des procureurs. Les gouverneurs sont des remplaçants exceptionnels des gruyers. Une quarantaine d'années après le gruyer, le lieutenant général apparaît comme son auxiliaire, à l'instar du lieutenant général du bailli d'après l'hypothèse attentive de l'auteur (p. 225). Création tardive, le procureur émerge en 1427 sous Philippe le Bon, en se calquant sur la fonction du receveur, une évolution qui reprend celle du duché de Bourgogne voisin et qui vise à assurer « la bonne conservation des propriétés du prince dont la gestion devenait plus rentable ».

Les évolutions de la gruerie se répercutent sur les officiers subalternes. Les règnes de Marguerite de



France et de Louis de Mâle (1353-1384) dédoublent la direction des eaux et forêts et créent des officiers secondaires. Rien d'original cependant si ce n'est l'apparition éphémère des forestiers généraux qui réalisent d'abord des missions temporaires et des « receveurs des fassures » qui gèrent des quartiers forestiers en vue de fournir du combustible aux salines de Salins. Une particularité digne de mention, la garde des étangs de Colonne, en Bresse comtoise, fut un office détenu par une seule famille, les Nobis, de 1353/4 à 1441, soit pendant près de neuf décennies ! Pour terminer cette partie, l'auteur traite des grueries particulières et de leur personnel, c'est-à-dire celles qui ne furent pas regroupées administrativement dans la gestion des eaux et forêts domaniales, en insistant sur les mieux documentées (Faucogney et Orgelet). Il apparaît ainsi que l'on trouvait associé des « agents représentant l'office central de gruerie » à d'autres qui étaient assignés à des « châtelainies financièrement directement attachées à la Chambre des Comptes de Dijon ». Une situation qui prévaut également pour les gens de finances.

La quatrième partie aborde le personnage clef qu'est le receveur, c'est-à-dire l'officier spécialisé dans la comptabilité des eaux et forêts. L'auteur suit l'évolution des tâches qui va du gruyer-receveur à des offices spécifiques à partir de Philippe le Hardi. Cette spécialisation est finement étudiée à partir des trésoriers et des receveurs en relation avec leur territoire de juridiction et de ses évolutions (Vesoul, Dole, « migration » de Gray et d'Apremont). Ce tour d'horizon du personnel financier de la gruerie se termine par une originalité institutionnelle, les receveurs des châtelainies particulières (Faucogney, Orgelet, Monnet) qui relèvent directement de la Chambre des Comptes de Dijon. Au-delà des détails, c'est une structure administrative stable qui se démarque, selon l'auteur, avec le cas du duché de Bourgogne où les changements l'emportent. Hormis la césure de Marguerite de France et de Louis de Mâle (1361-1384) où les comptes de gruerie sont itinérants en Comté et en dehors, les deux périodes d'unions bourguignonnes (1330-1361 et 1384-1477) puis celle de la souveraineté française voient les comptes de gruerie être remis en un seul lieu, Dijon où Philippe le Hardi crée le 11 juillet 1386 une Chambre des Comptes. Les comptes sont remis par le gruyer-receveur avant les ducs-comtes Valois (1336-1384), par la suite le receveur se fait remplacer la moitié du temps par d'autres officiers, des clercs voire leur fils...

L'auteur termine par une très intéressante analyse des dates de reddition des comptes qui fait apparaître trois séquences chronologiques : une double sans excès de retard (environ 15 mois entre 1386 et 1408 et près de 19 mois de 1455 à 1473), contrairement à celle de 33 mois environ de la période française qui reste bien en-deçà de celle, entre 1412 et 1441, des principats de Jean sans Peur et de Philippe le Bon, qui atteint le sommet peu enviable des 58 mois ! Dernier thème, les gens des comptes, soit le personnel qui vérifie les comptes rendus par les receveurs de la gruerie. La présentation décrit l'audition des receveurs par des nobles, clercs ou bourgeois qui sont des financiers et/ou des conseillers ordinairement affectés à cette tâche de vérification dès l'époque de Marguerite de France. Avec la création de la Chambre des Comptes de Dijon, ce sont des maîtres, des clercs-auditeurs et des officiers extérieurs à la Chambre qui assistent à la clôture des comptes de gruerie. Pierre Gresser achève son étude par une très intéressante évaluation de l'efficacité du travail de la Chambre en prenant en considération le temps écoulé entre la remise et la fermeture du compte. Il apparaît que 60 % des comptes étaient clos en moins d'un mois, 83 % en moins de cinq alors que 17 % l'étaient entre un et cinq ans ! En outre, deux périodes se distinguent sans que l'auteur puisse les expliquer : les années 1430 sont marquées par une rapidité de la clôture camérale, contrairement à une partie du règne de Philippe le Hardi.

En conclusion, Pierre Gresser rappelle que si l'histoire politique joua ici comme ailleurs un rôle déterminant, c'est bien la « remarquable continuité administrative qui prévalut » dans l'histoire de la gruerie. Une histoire dont l'influence majeure provient d'outre-Saône et qui s'intègre à un mouvement d'ensemble qui voit la mise en place d'institutions visant à gérer les eaux et forêts entre la fin du XIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. En définitive, lorsque l'on s'attarde à la très conséquente série B des archives départementales de la Côte d'Or qui est dépouillée avec courage et patience, ainsi que celle du Doubs ou d'archives plus lointaines (Jura, Pas-de-Calais, Paris), il transparaît que son auteur réalise un fleuron de l'histoire régionale de la Franche-Comté, certes, mais aussi un jalon de l'histoire des institutions, dans la lignée d'un John Bartier, pour une institution qui géra, entre autres mais surtout, les forêts.

François Duceppe-Lamarre

## 15. Au printemps des paysages

> Henri et Odile Decamps, *Au printemps des paysages*. Paris, Editions Buchet/Chastel, coll. Ecologie, 2004, 235 p.

Ce petit livre au format de poche n'a pas pour objet principal la forêt, mais il est tout à fait passionnant à lire pour tous ceux que la question paysagère intéresse. Son titre est alléchant, avec cette référence à une saison de bourgeonnement, de floraison, de promesses de fructifications. Sa jolie couverture représentant un verger d'arbres en fleurs se mirant dans l'eau ajoute au plaisir intellectuel une satisfaction visuelle. Son contenu n'a pas grand chose à voir avec une dissertation sur le printemps mais il n'y a cependant pas tromperie sur la marchandise. Passé le premier étonnement concernant le rapport entre le titre, évoquant plutôt la fin de l'hiver, le dégel, l'explosion de la vie et le contenu, souvent fort technique, on se dit que ce mot de printemps correspond bien à la philosophie de l'ouvrage. Chaque page est empreinte de science écologique mais éprise du souci du dialogue et de l'ouverture qui caractérise ses auteurs. Henri et Odile Decamps sont deux écologues qui ont acquis une stature internationale, pour les travaux qu'ils ont menés sur les forêts riveraines des cours d'eau. Ce n'est pas un ouvrage qui fige ou qui dessèche, c'est un texte qui embaume, qui fleurit, qui colore, qui sait rendre accessible l'essentiel des acquis d'une des dernières sciences à s'être emparée du paysage, l'écologie. Ce plaidoyer pour la prise en compte de l'écologie du paysage dans le vaste concert des études consacrées à cet obscur objet de fascination, déjà sujet d'une multitude de travaux issus des champs disciplinaires les plus divers, est écrit dans une langue limpide, concise, efficace et claire. Pour le géographe l'arsenal d'illustrations est impressionnant et passionnant. Il associe la coupe, la carte, le tableau, le schéma, le chiffre, le modèle et surtout de superbes dessins, réalisés par une amie des auteurs, Danielle Quittot. Ces croquis en noir et blanc rythment chaque début de chapitre et constituent un second fil conducteur dans le domaine du sensible et du subjectif, contrepoint subtil des rigoureuses démonstrations abordées dans le corps du texte. Une citation accompagne chacun de ces dessins. Elle invite à aborder d'autres lectures que celles provenant du champ bibliographique plus classique mais très éclectique figurant à la fin du volume. Un autre registre bibliographique est abordé dans les notes infrapaginales, un dernier dans les sources des illustrations. Cette triple invitation à des lectures diversifiées rend l'appareil bibliographique tout à la fois conséquent

et discret. L'ensemble est ainsi copieux sans jamais être indigeste, lourd des connaissances accumulées au long du beau parcours scientifique des auteurs, mais maîtrisées, hiérarchisées, vulgarisées avec simplicité et rigueur.

Les auteurs sont dans la lignée des "passeurs de frontières" évoqués par Marcel Jollivet, dans le remarquable ouvrage sur les rapports des sciences de la nature et de la société, publié en 1992 aux éditions du CNRS. Ils réussissent à nous familiariser avec les concepts de matrice, de tâches, de corridors, de percolation, d'hétérogénéité, de théorie de la biogéographie insulaire, de relations aires/espèces, sans lourdeur et avec un constant souci de faire simple tout en restant rigoureux. Les exemples empruntés aux milieux et aux paysages forestiers sont multiples, allusifs mais toujours stimulants.

Ce concert de louanges tolère une petite exception à propos du chapitre IV "L'hétérogénéité cause de biodiversité", où les affirmations de départ sont pour le moins discutables et manquent par trop d'esprit critique. L'introduction du chapitre ne répond pas à la prudence scientifique qui anime par ailleurs les auteurs: "*Environ 1 600 000 espèces ont été recensées sur notre planète. Les biologistes nous apprennent que ce nombre est en réalité dix à cent fois supérieur. Ils nous apprennent aussi que ce nombre a toujours changé depuis plus de trois milliards d'années, mais qu'actuellement il diminue de manière inquiétante*". Ces "scientifiques" qui assènent des chiffres aussi approximatifs pour en tirer ensuite des déductions subjectives ne nous "apprennent" rien. Au pire ils désinforment. Au mieux ils mélangent allégrement le connu et l'estimé, suivant des méthodes d'extrapolation discutables. Un tel avis n'a pas grande valeur scientifique et l'introduction de ce chapitre aurait pu se dispenser de ces références à fortes dominantes idéologiques.

L'autre restriction mineure concerne le point de vue sur les éoliennes, d'un instituteur randonneur, en retraite, p. 191 ; Il ne reproduit que le discours critique dominant sur "l'horreur paysagère". Il aurait été intéressant de mettre en contrepoint les propos radicalement différents qu'il est possible de tenir sur ce type d'installation, révélateur des controverses et des conflits à propos des perceptions et des représentations du paysage (voir à ce sujet sur le site <http://www.ens->

[lsh.fr/geoconfluence](http://lsh.fr/geoconfluence), la brève consacrée à "l'énergie éolienne, le retard et le retour")

Ces réserves mises à part, redisons le tout net, n'attendez pas le printemps prochain pour vous ruer sur ce petit bijou de haute volée scientifique et de lumineuse clarté pédagogique. Il a sa place

dans une bibliothèque tout aussi bien au côté des ouvrages savants sur la forêt que d'ouvrages plus littéraires.

Paul Arnould

## 16. La forêt, ressource et patrimoine

> Marc Galochet (dir.), *La forêt, ressource et patrimoine*. Paris, Ellipses, coll. Carrefours, 2006, 272 p.

Après avoir été longtemps perçue comme un espace répulsif et menaçant, la forêt représente aujourd'hui un véritable patrimoine boisé fragilisé, menacé et exposé à de nombreuses pressions (fragmentation de l'espace forestier, extension de l'urbanisation sur les lisières forestières), de multiples contraintes anthropiques (loisirs, fréquentation, surexploitation) et diverses crises environnementales (incendies, tempêtes, pollution atmosphérique et dépérissement). Ce déplacement symbolique de l'arbre et de la forêt, conjugué au besoin pressant de nature de la part des citoyens, donne un poids réaffirmé à l'arbre devenant ainsi réalité et symbole de la nature, de la biodiversité et de l'environnement. Très largement façonnée par les hommes au cours de l'histoire, la forêt résulte souvent de nombreuses empreintes passées et de multiples influences historiques, notamment dans sa gestion et son exploitation. Les traces laissées en héritage dans les paysages forestiers en font un véritable accumulateur patrimonial d'histoire et de mémoire. Aujourd'hui, la forêt n'est plus exclusivement considérée comme productive de matière ligneuse, elle doit désormais intégrer dans sa gestion la conservation de la biodiversité. Face à cette ambivalence forestière, seule une gestion rationnelle et multifonctionnelle tournée vers le développement durable semble assurer un équilibre nécessaire entre besoins économiques et impératifs écologiques. Toutefois, cette gestion multifonctionnelle soulève bien des questions et risque d'engendrer des conflits entre les différents acteurs, les politiques et aménagements forestiers.

Quelle(s) fonction(s) privilégier ? Comment et quoi écocertifier ? Faut-il gérer des espèces ou des espaces ? Quelle est l'influence des choix d'aménagements forestiers et des modes de gestion sylvicoles sur la biodiversité ? Comment organiser une multifonctionnalité de la forêt dans un contexte évolutif (changement climatique, modification de la productivité des sylvosystèmes, augmentation des risques encourus, impact d'une éventuelle crise énergétique, modifications géopolitique et démographique...) ? Pour répondre à ces questions et mieux comprendre les diverses facettes de la forêt, liées à la fois au climat, au sol et aux types de propriété, d'usages, de pratiques et de gestion, il semble essentiel de mener une analyse dans ses dimensions géohistoriques mais aussi par rapport aux enjeux économiques, patrimoniaux et environnementaux plus actuels.

Cet ouvrage, destiné à un large public – aussi bien aux étudiants, aux enseignants et à tous ceux qui s'intéressent à la forêt, au paysage et à l'environnement –, propose une série de dossiers étayés d'exemples concrets et variés. Les différents éclairages replacent d'abord au cœur de l'étude des notions essentielles comme le *géosystème* et le *sylvosystème* pour mieux comprendre les aspects complexes et dynamiques de cet objet géographique, et développent ensuite une approche duale de la forêt entre une ressource économique à valoriser et un patrimoine naturel à protéger.

Marc Galochet

## 17. Le château et la nature

> Anne-Marie Cocula et Michel Combet (dir.), *Le château et la nature*. Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, Périgueux, Château de Hautefort, les 24, 25 et 26 septembre 2004. Bordeaux, Ausonius (CAHMC-Institut d'Histoire), coll. Scripta Varia, 2005, 371 p.

En admirant les manuscrits à enluminures, les Très Riches Heures du duc de Berry par exemple, on contemple une nature préservée, celle de nos

ancêtres médiévaux. Mois après mois, elle évoluait, mais conservait sa beauté, sa bonté. Elle traduisait la mansuétude divine. Les descendants

du couple maudit pour cause de pomme furent chassés du paradis céleste jusqu'à la rémission de tous les péchés. Mais ils reçurent le paradis terrestre jusqu'à la suppression de l'ici-bas. Certes, ils n'avaient guère le temps de le contempler. D'autres le pouvaient en leur lieu et place : le lecteur qui découvrait l'ouvrage, le seigneur qui commandait le labeur. Le travail changeait avec les mois. Grâce à lui, les hommes avaient de quoi se nourrir et se chauffer, se vêtir et se réjouir. Le spectacle des richesses tirées des champs et de l'eau, des animaux et des pâtures, se voulait édifiant. Il faisait oublier les larmes et la sueur nécessaire à l'exploitation de la nature. Les maîtres de la terre regardaient qui la mettait en valeur. À l'horizon, on apercevait la masse du château. L'échelle différait des mesures paysannes. Leurs habitants voyaient passer la chasse et la guerre et connaissaient le revers de ces activités.

Les Actes des Rencontres qui forment le Scripta Varia 11 inversent l'approche habituelle, qui oppose le seigneur à ses manants, son mode de vie aux leurs, l'impôt du sang aux redevances, aux banalités, voire au servage. Ils soulignent au contraire les complémentarités dans la perspective d'une utilisation optimale de l'environnement. Reposant sur le façonnement du bois, sur la domestication de l'eau, l'édification du château confine à l'entreprise collective, où chacun trouve sa place, en attendant, un jour, d'y abriter femmes, enfants et troupeaux. On accourt vers l'énorme bâtiment à la première alerte, quitte à laisser la moisson sur place, sachant que les greniers et les celliers renferment des vivres pour plusieurs mois, voire pour une année. Au fond, le château contrôle la contrée. De là, on surveille les axes de circulation qui desservent le finage, c'est-à-dire les terrains cultivés, les pâtures broutées et les forêts périphériques.

Concevoir, construire, agrandir, équiper le château qui affiche la domination d'une famille, d'un lignage, ne sont pas une mince affaire. L'argent, qui peut beaucoup, ne fait pas tout. La collecte, la conduite des matériaux suppose une mobilisation générale, une organisation impeccable, en un mot comme en cent, une répartition des matériaux et des travailleurs. Sans compter qu'en temps de paix comme de guerre, il appartient à son propriétaire d'accumuler les vivres, les armes et les forces combattantes qui permettront de conserver toute l'efficacité du dispositif. Dans les périodes agitées, personne ne jugeait trop élevé le coût d'une telle protection. Il faudra le report des conflits hors du pré carré

français pour voir des châteaux mis à mal par les révoltés des environs. Au reste, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, château et annexes divorcent fréquemment. C'était inconcevable cinq siècles plus tôt, quand le château remplissait sa fonction première : le refuge.

N'empêche que l'affluence des réfugiés exigeait une réponse même sommaire au quotidien des gens, de l'évacuation des déchets à l'approvisionnement en eau. Les solutions diffèrent selon les régions et selon les états. Cependant, dans toutes les contrées, deux questions reviennent jusqu'à l'obsession. Comment éviter la contamination des citernes ? Comment transporter les matériaux des forêts, les grumes et les pierres ? Les solutions qu'on étudie dans cet ouvrage démontrent que l'architecture du château intègre les progrès de la technique plus vite qu'on ne le croirait. Tous ne résultent pas du perfectionnement des engins de tir. Cependant, leur portée, leur puissance condamnèrent peu à peu les fortifications épaisses et élevées. Par bien des aspects, elles constituèrent un facteur non négligeable de modifications. La plus notable fut de rendre superflues les terres inondables qui cernaient la forteresse. Dès lors, on songea à faire mieux que l'enclos intérieur qui livrait les plantes médicinales sur le modèle des jardins d'abbaye. Le temps était venu des jardins d'agrément, qu'on voit du château, et des parcs d'agrément, qui lui dessinaient un écrin précieux.

Dès lors, il appartient à l'occupant du château de l'embellir en l'entourant d'une nature apprivoisée pour le plaisir, et non d'une nature domestiquée pour la survie. Évidemment, le colloque se tenant au cœur du Périgord fait la part belle aux chercheurs du Centre, du Sud-Ouest et de l'Espagne. Jouent de la sorte les solidarités universitaires. On regrette notamment pour l'examen des espaces jardinés et des exotiques qui y sont développés, à commencer par les fruitiers hispaniques et moyen-orientaux, l'absence des chercheurs britanniques. La guerre de Cent Ans étant finie depuis longtemps, on pourrait essayer de leur faire traverser la Manche. Cela permettrait de savoir comment les Plantagenets employèrent leurs alliances angevines et béarnaises pour diversifier le patrimoine végétal et améliorer l'architecture féodale...

(NDLR : Consultez le compte rendu du colloque « Le château et la nature » dans le *Bulletin du GHFF*, n°23, 2005)

Andrée Corvol

## 18. Le paysage animal

> Xavier de Planhol, *Le paysage animal. L'homme et la grande faune : une zoogéographie historique*, Paris, Fayard, 2004, 1127 p.

Depuis plus d'une quinzaine d'années, Xavier de Planhol, grand spécialiste des terres d'Islam, du Maghreb à la Perse, se consacre à renouveler la géographie historique, proposant tour à tour une *Géographie historique de la France* (Paris : Fayard, 1988, rééd. 1994) et une vivifiante histoire et géographie des boissons fraîches (*L'eau de neige : le tiède et le frais*, Paris : Fayard, 1995). Dans ce nouveau travail, cet auteur nous propose une volumineuse synthèse sur l'histoire et la géographie mondiale de la grande faune. Depuis des générations, géographes et historiens avaient volontairement exclu la faune du paysage, s'attachant à décrire les formes du relief, les formations végétales « naturelles », les artefacts induits par l'anthropisation, en excluant la vie animale qui s'y développait tout comme les interactions entre l'animal et son milieu. Partie intégrante de la *portion d'un pays que la nature présente à un observateur*, la grande faune ne pouvait être indéfiniment exclue du champ d'étude du géographe « paysagiste ». Pour Planhol, ce thème permet même, sans doute mieux qu'un autre, « de faire ressortir la spécificité de la science géographique, située au carrefour des sciences naturelles et des sciences humaines, pour entreprendre la description du monde », réaffirmant contre les prophètes de malheur l'unicité de la géographie. Du côté de la communauté historique, ce travail était d'autant plus attendu qu'aucune grande synthèse, à cette échelle, n'avait été réellement entreprise depuis le livre fondateur de Robert Delort, *Les animaux ont une histoire* (Paris : Seuil, 1984). Reposant sur une bibliographie impressionnante (plus de 3000 titres), cet ouvrage vient donc à point nommé.

Au fil de son récit, Xavier de Planhol s'attache à bien distinguer les réalités historiques des discours convenus, des lieux communs et des propos de table sur la disparition des espèces animales. Une première grande partie concerne naturellement « les ravages humains ». Elle tend à montrer que si l'homme a beaucoup détruit, cherchant sans toujours y réussir à éliminer systématiquement les grands fauves, le Loup, le Lynx ou l'Ours, le Tigre ou le Lion, il a causé moins de ravages qu'on ne l'a couramment dit. Parmi ces guerres plus que millénaire, l'auteur s'arrête particulièrement sur le cas de l'Ours et du Loup, pour montrer l'ampleur de leurs dégâts jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur chasse active restait donc motivée, et le reste parfois encore

dans des contrées comme la Sibérie. Tout l'intérêt de cette analyse est cependant de bien montrer que l'homme est resté un bien piètre destructeur. Au bout du compte, la régression volontariste des animaux nuisibles ou classés comme tels a été très lente et partielle, l'homme n'ayant jamais réussi à éliminer volontairement aucune espèce animale, se contentant pour le mieux de les faire « reculer au-delà des limites qu'il se réservait ». Au surcroît, les échecs sont restés fort nombreux : devant la prolifération des Lapins, des Rats musqués ou des Pigeons, l'homme est resté foncièrement désarmé. Quoiqu'on en dise, ces grands massacres appartiennent aussi aujourd'hui au passé. Ils se sont généralisés au moment de la Révolution industrielle, lorsque sont apparues les armes à haut pouvoir destructeur. Aujourd'hui, des menaces pèsent encore sur la faune sauvage, mais elles sont directement liées à la modification de l'environnement : catastrophes anthropiques (marées noires, délestages de barrages hydro-électriques), lignes à haute tension, percement de routes, déboisement, assèchement des zones humides, transformation de l'agriculture, pollutions multiples...

A l'encontre des idées reçues, l'auteur s'attache aussi à démontrer que si l'homme a beaucoup détruit, il a sans doute aussi davantage construit, en favorisant volontairement ou malgré lui le développement de très nombreuses espèces. Un premier groupe est constitué des *commensaux* : il s'agit ici d'animaux qui ont été attirés par l'homme pour diverses raisons, allant jusqu'à former une véritable association, complexe, avec lui (Mésange, Hirondelle, Rat gris, etc.). A leur côté est aussi apparue une « *nouvelle faune anthropogène* », conséquence positive des actions humaines. Apportant sa contribution au débat sur la biodiversité, Planhol considère que « Les introductions ont créé de la diversité. Le paysage animal de la planète est plus varié depuis qu'il a reçu la marque de l'homme. » Eternel apprenti sorcier, l'homme a cependant multiplié les échecs : c'est le cas, bien connu, du pullulement du Lapin depuis l'époque médiévale, de l'invasion des Iles britanniques par l'Ecureuil gris d'Amérique, ou de l'inquiétante multiplication de la Grenouille-Taureau d'Amérique du Nord, dans la région de Bordeaux et d'Arcachon. L'auteur accorde par ailleurs une attention particulière à la question du retour des animaux domestiques à l'état sauvage, phénomène qu'il appelle

*féralisation*, empruntant ce terme à la langue anglaise. L'ensauvagement des animaux domestiques paraît beaucoup plus étendu et ancienne qu'on le croit généralement, et ne se limite pas aux lâchers de bétail lors de la conquête du Nouveau Monde, à l'introduction de Dromadaires, de Buffles, de Porcs ou de Chevaux en Australie ou en Amérique du Nord. Leur propagation prend des allures de catastrophe lorsqu'elle atteint l'équilibre même du milieu naturel, comme le prouvent les dégâts des Mustangs dans l'Ouest américain, ou les ravages de la Tortue de Floride sur la faune aquatique européenne. Dans cette partie s'insère enfin un long et passionnant chapitre consacré à la protection de l'animal. A partir de l'exemple du Loup, du Lynx, de l'Ours brun, mais aussi du Tigre, du Cheval de Przewalski ou des Oies sauvages, l'auteur montre bien que la question de la préservation ou de la réintroduction des espèces s'insère dans une problématique bien plus vaste, qui comprend l'aménagement global du territoire, la régulation de la faune sauvage (plans de chasse) et ses rapports avec les populations locales. Dans tous les cas, elle dépend d'une volonté politique et d'un choix social, valables au cas par cas, et ne peut être viable que si les habitants du pays y trouvent un intérêt réel. Remplir une telle condition reste essentiel dans une « planification

globale de la conservation des grandes espèces », indispensable et urgente pour celles qui sont les plus menacées.

Cet ouvrage solide, particulièrement documenté et stimulant, est d'autant plus précieux qu'il apporte un panorama global de l'évolution de la faune mondiale, sans sombrer dans les généralités simplificatrices. Les conséquences de toute cette réflexion sont très claires. Les espaces qui couvrent la planète étant tous, peu ou prou, modifiés ou façonnés par l'homme, il n'est plus « de paysage animal qui ne porte plus ou moins sa marque [...]. L'idée même de "protection" ou de "conservation de la nature", quant à elle, relève d'ailleurs d'un abus de langage manifeste dans la mesure où il ne peut s'agir que d'une nature presque entièrement artificielle, intensément remodelée par l'homme dans ses équilibres comme dans sa dynamique ». Quelle que soit la région du monde, il est évident que la place de l'animal, sa conservation comme sa régulation, ne peuvent être considérés en faisant abstraction des communautés humaines. Principal acteur du paysage animal, « c'est le Maître de la Terre qui devra veiller à ce que les places y soient justement réparties entre ceux qui auront choisi d'y demeurer ».

Jérôme Buridant

## 19. La futaie irrégulière

> Brice de Turkheim, Max Bruciamacchie, *La futaie irrégulière : théorie et pratique de la sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature*. Paris, Edisud, 2005, 286 p.

Depuis une génération, la sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature (« SICPN ») s'est imposée comme une alternative aux modes de sylviculture majoritairement appliqués depuis deux siècles, en conciliant économie de moyens et qualité des résultats, tant sur le plan de la rémunération du propriétaire que sur celui de l'impact écologique.

Se rapprochant au plus près des structures observées dans les forêts naturelles, intégrant au mieux les dynamiques de l'écosystème, cette méthode privilégie l'automation biologique à l'action anthropique. Elle peut avoir ses détracteurs. La SICPN est une sylviculture exigeante qui requiert un personnel parfaitement formé et implique une exploitation soignée avec des passages fréquents. Mais les résultats sont impressionnants. Pour ce qui est de la rentabilité, cette méthode permet la production de gros bois de qualité, qui seuls font les revenus du propriétaire, tout en assurant une production

annexe de petits bois de feu et d'industrie, et ce avec un matériel sur pied inférieur à celui d'une futaie régulière. Sur le plan écologique, la méthode n'a que des avantages : abandon des coupes fortes, garantie d'un couvert forestier continu, protection des sols, maintien des biotopes, etc. A l'heure où la communauté forestière s'interroge sur les modes de gestion à privilégier dans l'avenir, la SICPN constitue l'une des réponses aux incertitudes du marché comme aux inquiétudes quant aux effets locaux du réchauffement climatique. Anecdote et expérimentale il y a seulement trente ans, cette sylviculture a gagné des adeptes dans toute l'Europe, quelle que soit la nature de la propriété. Si le groupe Pro-Silva, créé en 1989, avait déjà fortement œuvré pour sa vulgarisation, il manquait encore un ouvrage de synthèse qui fasse référence. *La futaie irrégulière* de Brice de Turkheim, expert forestier honoraire, et Max

Bruciamacchie, enseignant-chercheur à l'ENGREF, comble cette lacune.

Dans cette somme technique, l'historien retiendra surtout le premier chapitre, consacré à des « rappels historiques ». Particulièrement détaillé, celui-ci présente les avantages comparatifs des anciens modes de gestion des forêts de plaine et de montagne de l'Ancien régime (TSF et jardinage), pour s'arrêter ensuite sur les nombreux débats lancés au XIX<sup>e</sup> siècle, tant en France qu'en Allemagne, entre les partisans de la futaie régulière et les défenseurs des structures irrégulières. A l'encontre de la « méthode allemande », diffusée en France par Baudrillart et Lorentz, sur les modèles préconisés par Hartig et Cotta, Gournaud, Tichy ou plus tardivement Biolley ou Schaeffer ont montré tous les avantages que l'on pouvait tirer du jardinage, et pas seulement en zone de montagne. En dépit de ces constatations, les partisans de la sylviculture

continue ont cependant longtemps rencontré « des difficultés pour convaincre ». En Allemagne, ces inerties s'expliquent en partie par le souvenir du régime nazi, un moment favorable à cette méthode, « la forêt continue s'harmonisant parfaitement avec le Reich de 1000 ans ». A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt nouveau pour les questions écologiques, les craintes liées au dépérissement forestier, l'importance des dommages causés par les insectes ravageurs et les tempêtes et surtout l'évolution divergente des prix des bois et des coûts de production, conduisent enfin à une nouvelle prise en considération.

Dans une période où inquiétudes et pessimisme semblent l'emporter, cet ouvrage intellectuellement très vivifiant, apporte une heureuse bouffée d'oxygène...

Jérôme Buridant

## 20. Les forêts des Vosges du Nord du Moyen Age à la Révolution

> Philippe Jéhin, *Les forêts des Vosges du Nord du Moyen Age à la Révolution. Milieux, usages, exploitations*. Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, 398 p.

A partir des résultats scientifiques de sa thèse d'Histoire Moderne, Ph. Jéhin nous offre un beau et gros livre divisé en quatre parties et enrichi d'un cahier couleur. Il retient comme cadre géographique à sa recherche le périmètre de l'actuel PNR des Vosges du Nord (Pays de Bitche, Alsace Bossue, Nassau, etc.). Son travail est une nouvelle contribution pour servir la compréhension, l'évolution et les dynamiques des anciens sylvosystèmes lorrains et alsaciens déjà récemment étudiés par E. Garnier et X. Rochel. La démarche menée dans une approche pluri et transdisciplinaire fournit des clés à la compréhension des paysages, des architectures et rythmes forestiers élaborés sur des pas de temps longs et ronds, avec des ruptures, des accélérations.

Le livre débute par une présentation des territoires, avec une attention toute particulière portée aux massifs du Pays de Bitche. Ph. Jéhin montre ensuite toutes les connivences tissées entre les ruraux et leurs forêts parfois surponctionnées, trop essartées; le plus souvent gérées en bon père de famille afin de disposer de bois pérennisés ou aggradés. Cette ambition de préservation fut conservée jusqu'à ce que les prémices de la transition démographique n'ébranlent la cohésion du système.

Pour l'auteur, l'essor proto-industriel est une rupture majeure, souvent tardive car mise entre parenthèses suite aux déshérences occasionnées par la Guerre de Trente Ans. Acteurs du peuplement, verriers et maîtres de forges ont, le flottage et le commerce de bois de Hollande aidant, appauvri les sylvies. Le débat entre usines prédatrices et protectrices reste ouvert. Les stratégies retenues par la famille de Dietrich prônant localement des menées plutôt prudentes furent rarement partagées.

La dernière partie du texte met en scène des massifs convoités, malmenés, soumis à la superposition d'usages délicats à faire cohabiter et à arbitrer. Les temps passés des tensions et passions forestières sont très décalés par rapport à la quiétude et l'aménité qui se dégagent des actuels paysages forestiers. Le partiel naufrage forestier du XVIII<sup>e</sup> siècle ne fut de fait surmonté qu'après le dépassement du maximum démographique des campagnes.

Au total, la connaissance des forêts de la France de l'Est s'enrichit d'une contribution solide, bien illustrée.

Jean-Pierre Husson

## 21. Pour une histoire culturelle du risque

> Emmanuelle Collas-Heddeland *et alii*, *Pour une histoire culturelle du risque, genèse, évolution, actualité du concept dans les sociétés occidentales*. Université de Haute-Alsace, département d'Histoire, Strasbourg, Histoire et Anthologie, 2004, 188 p.

Avec un titre pareil, on aurait dû tout savoir sur la question. C'était utile, c'était nécessaire en raison, justement, de l'actualité, tempêtes de 1999, incendies de 2000, inondations de 2001, tsunami de 2004, séisme de 2005. C'était ambitieux. On a accouché d'un livre à plusieurs mains, qui offre tous les défauts du genre. On juxtapose des réflexions sur « mots et concepts », des études de cas qualifiées d'« approfondissements », véritable fourre-tout que suit « l'approche contemporaine du phénomène », la troisième et dernière partie. On lira avec profit sans doute que le Moyen Age et les Temps Modernes constituent l'ère du calcul. Sans elle, aujourd'hui on ne pourrait « quantifier, modéliser, spatialiser ». On s'en doutait un peu, à dire vrai. On regarde de même les « outils d'analyse pour les risques industriels » et « l'approche théorique » pour les gérer en attendant le passage aux travaux pratiques. Le but est effectivement de n'avoir jamais à s'en servir. Le tout laisse le lecteur sur sa faim. Était-il utile de publier ce qui ressemble à quelques communications disparates d'un séminaire de laboratoires ? L'excuse de la pluridisciplinarité n'est pas tout, même vantée par les instances nationales scientifiques.

On aurait aimé, derrière ces aperçus rapides, avoir quelque idée de l'identité des risques. Toutes les

sociétés ne les prennent pas en compte. À certaines périodes, certains sont négligés qui, plus tard, paraîtront intolérables. Or l'aléa fut permanent. Mais, entre les deux réactions, le peuplement démographique a évolué dans sa richesse, dans sa répartition, dans sa capacité de couverture sociale. Inversement, il peut arriver une modification des données naturelles, reprise de l'érosion due à l'arrivée d'un cycle pluvieux ou reprise des éruptions volcaniques après des siècles de tranquillité. Mais les hommes ont gommé de leur mémoire que, naguère, les ancêtres ont vécu cela. Ils déclarent donc le phénomène nouveau, donc intolérable. Ils réclament qu'on les en protège, qu'on les indemnise surtout. Encore faut-il le pouvoir. Cela implique des fonds collectés ou répartis par l'État ou par une autre instance, que l'argent vienne des impôts ou de la charité. En outre, selon que le danger relève de causes naturelles ou d'une action humaine, les réactions diffèrent (ou différaient). Encore fallait-il le dire et le montrer. Bref, on restera sur sa faim, ce qui est regrettable : une occasion ratée. On renverra sur le même thème aux solides travaux menés par les équipes grenobloises qui se limitent, elles, aux risques naturels, avalanches et inondations.

Andrée Corvol

## 22. Gérer les forêts périurbaines

> Thierry Moigneu, *Gérer les forêts périurbaines*. Paris, Editions ONF, 2005, 414 p.

Peu à peu, on réalise que les antiques symbioses agropastorales ont du plomb dans l'aile, que les décisions appartiennent aux milieux citadins, qu'elles sont arrêtées en fonction des desiderata réels ou supposés des nouveaux usagers forestiers. Assurément, il était temps d'écrire une synthèse sur les massifs périurbains. Aidé par divers collaborateurs, Monsieur Thierry Moigneu s'est attelé à l'ouvrage. Celui-ci, édité par l'ONF, est un manuel bien illustré, et d'une grande clarté pédagogique, ce qui ne gêne rien : caractères gras soulignant les points importants, hiérarchisation des paragraphes, abondance des schémas, biographie étoffée, index détaillé et annexes multiples. Certaines sont assez curieuses. Exemple : le texte qui rappelle qu'aux yeux des

philosophes, la forêt ne serait être objet d'étude. Pour être honnête, voilà qui m'indiffère absolument !

La démarche repose sur les seules forêts domaniales, - on s'en doutait -, mais on peut regretter la place très faible accordée au foncier. Pourtant, satisfaire l'actuelle fringale de verdure suppose de racheter ou de remembrer en saisissant l'opportunité qu'offrent les belles propriétés boisées apparues sur le marché...

La démarche suit en conséquence les objectifs patrimoniaux qui inspirent le contrat souscrit par l'ONF. Il était donc logique d'exposer les pressions exercées sur ces forêts vitrines. Elles furent et restent le lieu de combat préféré des sociétés de la nature. On discute rarement de ces



forêts en termes de crédits. Il est vrai que, quand on aime, on ne compte pas ! Il est vrai aussi que personne n'y songe beaucoup. Pourtant, traditionnellement, elles rapportaient grassement aux Finances. Mais, à l'heure présente, les charges dues à l'accueil, à l'information du public, ainsi que les contraintes en matière d'esthétique augmentent considérablement sans qu'on étale pour autant leur addition, sans qu'on évoque non plus d'un réajustement de l'enveloppe budgétaire. Monsieur Thierry Moigneu précise mieux les aspirations des usagers, les moyens de les connaître, le souci d'y répondre.

Assurément, le zonage de ces usagers sans charte ne va pas de tout repos. Il y a, sinon antipathie viscérale, du moins incompatibilité totale entre les passionnés de moto verte et les amoureux d'oiseaux chanteurs. Verbaliser n'est pas facile (est-ce que cela le fut jamais ?), car la forêt domaniale est ressentie comme bien commun et terre libre. On doit favoriser le dialogue, surveiller du coin de l'œil tout en intervenant le moins possible. Et dissiper les incompréhensions par des renseignements tout azimut. Après cela, il n'y a plus qu'à espérer que les passants aient le temps de lire ! Bref, on entend apaiser et séduire. Ainsi, on soigne les entrées en forêt, on enrichit les massifs « en gros et vieux arbres », on préserve les arbres morts ou dépérissant pour cause paysagère ou/et écologique. À la fin du siècle

dernier, les forestiers auraient prophétisé que l'on allait droit vers un « musée des horreurs ». Tout cela est aujourd'hui admis, voire encouragé. On avance en milieu périurbain vers les « musées verts », en attendant d'appliquer les mêmes principes aux forêts tempérées non issues de plantations.

Cela dit, après le « patrimoine archéologique forestier » et « l'accessibilité des handicapés en forêt », réflexions louables qui révèlent la volonté de « rapprocher l'usager de 'sa' forêt » et des forestiers qui gèrent l'un et l'autre, on pourrait évoquer la production de ces forêts. Mais non. Le sujet est passé à la trappe ! En une génération, on est passé du productivisme, celui des années 1950-1960, au non-productivisme, celui des années 1990-2000. À croire qu'il existe un mal forestier dans les sociétés cossues, surtout quand elles entament une mue technologique de première grandeur. On l'avait constaté dans les années 1895-1905. Cela revient dans les années 1995-2505. Côté industrie, la production est éclipsée par la commercialisation. Côté nature, par la préservation. Il faut se croire très riche pour agir ainsi. Hélas ! on l'est toujours moins qu'on l'espère... Et l'on s'en aperçoit au premier coup de Trafalgar !

Andrée Corvol

### 23. L'essor de l'écologie forestière moderne

> Michel Dupuy, *L'essor de l'écologie forestière moderne : Contributions des scientifiques Européens 1880-1980*, ENGREF, 2005, 353 p.

Comment rédiger une histoire de l'écologie forestière sans tomber dans une histoire de ces hommes qui ont fait la science ? Le défi était d'autant plus grand que nous avons affaire ici à un ouvrage de biographies de scientifiques, au masculin, les femmes dans ce domaine n'ayant guère eu l'occasion de tenir le haut du pavé.

D'abord une solide première partie résume un siècle d'histoire de l'écologie. En fait, elle retrace l'histoire des deux principaux courants de l'écologie forestière : le premier lié à la pédologie, le second lié à la sociologie végétale. Ces deux courants se sont rencontrés dans l'élaboration de la typologie des stations. Il manque un pan de l'écologie : l'écologie animale, mais cette dernière a toujours eu une place secondaire en écologie forestière.

Ensuite, les vies de 117 scientifiques sont présentées au lecteur. Comment ont-ils été retenus ? Dans l'histoire de l'écologie

européenne, ces hommes ont été amenés à jouer un rôle clé dans son développement : soit parce qu'ils détenaient des postes privilégiés, soit parce qu'ils étaient au cœur de controverses scientifiques, soit qu'ils détenaient une place de choix dans la diffusion des idées. Tous les pays européens ne sont pas représentés. Le gros contingent est fourni par l'Allemagne, la France et la Suisse, puis nous trouvons les scandinaves et les autrichiens. D'autres nations se sont greffées autour de ces pôles : un Tchèque, un Hongrois, des Russes, un Italien, des Anglais et un Belge. L'Europe du Sud et de l'Est (sauf la Russie) est restée sur les marges du développement scientifique en termes de réseaux, pas au niveau des voyages... Chaque biographie offre un profil identique : une chronologie de la carrière du scientifique, ses voyages, ses œuvres les plus importantes en écologie, enfin un tableau des langues qu'il maîtrisait. Rappelons qu'un

scientifique est un homme de paroles et maîtriser une ou plusieurs langues étrangères peut lui favoriser l'accès à certains champs scientifiques. Les biographies sont complétées par un texte découpé en trois parties : une analyse de la carrière "dans son épaisseur politique et sociale" avec "son inscription dans le développement scientifique" ; "une analyse de ses travaux dans le domaine de l'écologie" ; "une analyse des publications tant au niveau des revues que des éditeurs". Ces biographies ne sont donc pas des hagiographies. Elles résument une carrière et un travail scientifique. Ce dernier obéit à une logique, à un contexte. Enfin, le dernier paragraphe retrace l'espace de publication du

scientifique. Ce dernier ne peut exister que s'il est lu et/ou entendu. Les études en phénologie (étude du climat d'après son action sur les plantes) menées par Egon Ihne n'ont trouvé un débouché qu'après leur publication dans une grande revue de géographie allemande. Ainsi un scientifique est un homme qui s'inscrit dans son temps. Il n'échappe pas aux soubresauts de l'histoire (colonisation avec Chevalier, nazisme avec Aichinger, communisme avec Sukachev, ...). Ses travaux ne prennent sens que s'ils sont lus et s'il sait rassembler des élèves autour de lui à l'image de Philibert Guinier ou de Josias Braun-Blanquet.

Michel Dupuy

***D**IVERS*

***G**ROUPE  
D'**H**ISTOIRE  
DES **F**ORÊTS  
**F**RANÇAISES*



## 24. Bibliographie du GHFF

### Liste des publications

- *Aspects de la recherche sur l'Histoire des forêts françaises*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine-CNRS, 1980, 51 p. (épuisé).
- *Histoire des forêts françaises. Guide de recherche*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine-CNRS, 1982, 193 p. (épuisé).
- *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS)-Laboratoire d'Economie forestière et agricole (INRA), 1985, 151 p. (épuisé).
- *Quarante ans de législation forestière (1945-1985)*, préface de Roger Blais. Paris, CNRS-Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 1987, 128 p. (épuisé).
- *Révolutions et Espaces forestiers*, textes réunis et présentés par Denis Woronoff, préface de Michel Vovelle. Paris, L'Harmattan, 1989, 264 p.
- *Forges et forêts. Recherches sur la consommation proto-industrielle*, sous la direction de Denis Woronoff. Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1990, 263 p.
- *La Forêt et l'Eau*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Frédéric Ogé. Paris, GHFF, 1990, 122 p.
- *Le Bois et la Ville*, textes réunis par Jean-Claude Biget, Jean Boissière et Jean-Claude Hervé, préface de Daniel Roche. Paris, Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud-GHFF, 1991, 318 p.
- *La Forêt*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), 1991, 380 p.
- *La Nature en révolution, 1760-1800*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1993, 230 p.
- *Enseigner et apprendre la Forêt, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Christian Dugas de la Boissonny. Paris, L'Harmattan, 1993, 264 p.
- *La Forêt malade, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, débats anciens et phénomènes nouveaux*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1994, 284 p.
- *Forêt et Guerre*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Jean-Paul Amat. Paris, L'Harmattan, 1994, 325 p.
- *Nature, paysage et environnement. L'Héritage révolutionnaire*, sous la direction d'Andrée Corvol et d'Isabelle Richefort. Paris, L'Harmattan, 1995, 295 p. (Prix Michel Texier, Académie des Sciences morales et politiques).
- *Roger Blais. Agronome, forestier, historien, géographe et humaniste*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Paul Arnould et Anny Bloch. Journée d'Hommage à Roger Blais, Paris, le 21 mars 1994. Paris, GHFF-ONF, 1996, 81 p.
- *La Forêt : perceptions et représentations*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Micheline Hotyat et Paul Arnould. Paris, L'Harmattan, 1997, 401 p.
- *Forêt et Marine*. textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 525 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 502 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 750 p.
- *Forêt et Vigne, Bois et Vin*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 510 p.
- *Les forêts dans l'Occident du Moyen Age à nos jours*, sous la direction d'Andrée Corvol. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, 300 p.
- *Forêt et Chasse, X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 398 p.
- *Tempêtes sur la forêt française, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 218 p.

### Liste des Cahiers d'études : Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle Edition et préface par Andrée Corvol

- « Forêt, villageois et marginaux ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1990. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°1, 1991, 71 p.
- « Violences et Environnement ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1991. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°2, 1992, 68 p.

- « Le Feu, à la maison, par les bois et dans les champs ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1992. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°3, 1993, 72 p.
- « Milieux naturels et Identités culturelles : la forêt, le bocage, la montagne, le fleuve et la mer ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1993. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°4, 1994, 77 p.
- « La Nature en ville : rues et places, parcs et bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1994. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°5, 1995, 68 p.
- « La Nature hors des villes : les forêts périurbaines ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1995. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°6, 1996, 91 p.
- « Une Nature pour citadins ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1996. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°7, 1997, 83 p.
- « Les matériaux de la ville : du bois au béton ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. La Ville, première partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1997. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°8, 1998, 83 p.
- « L'aménagement des édifices : la part du bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. La Ville, seconde partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1998. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°9, 1999, 58 p.
- « Le Bois Energie ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. La Ville, troisième partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1999. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°10, 2000, 105 p.
- « Forêt et Troupeau ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2000. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°11, 2001, 86 p.
- « Forêt et Faune ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2001. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°12, 2002, 95 p.
- « Forêts et Réserves ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2002. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°13, 2003, 80 p.
- « Forêts et Transports traditionnels ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2003. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°14, 2004, 113 p.
- « Forêts et Transports modernes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2004. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°15, 2005, 115 p.
- « Impact sur la forêt des axes et des moyens de circulation ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2005. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°16, 2006, 74 p.

## 25. Bulletin d'adhésion au GHFF pour l'année 2006

### BORDEREAU D'ADHESION

Nom : <input type="text"/>	
Prénom : <input type="text"/>	
Année de naissance : <input type="text"/>	
Profession : .....	
Adresse personnelle : .....	Tél. : .....
.....	Fax : .....
.....	(avec indicatif pour l'étranger)
<i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	E-mail : .....
Adresse professionnelle (Administration, Université, Laboratoire, Enseignement secondaire, etc) : .....	Tél. : .....
.....	Fax : .....
.....	(avec indicatif pour l'étranger)
<i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	E-mail : .....

### FICHE POUR LA COMPTABILITE

souhaite - devenir membre du GHFF ..... <input type="checkbox"/> - renouvelle mon adhésion au GHFF ..... <input type="checkbox"/> <i>Cochez la case correspondante</i>	
vous envoie ma cotisation pour 2003 <i>Cochez la case correspondante</i>	<input type="checkbox"/> chèque de 30 € (personne physique)  <input type="checkbox"/> chèque de 60 € (personne morale)
Chèque bancaire ..... Nom de l'établissement : .....	n° du chèque : .....
Chèque postal ..... Lieu du CCP : .....	n° du CCP : .....
<b>Surtout, ne nous envoyez pas de mandat. Nous n'acceptons que les chèques, bancaires ou postaux, libellés en euros.</b> <i>Libellez ce chèque à l'ordre du GHFF, CCP PARIS n° 25 471 77 B, et envoyez-le nous en même temps que le bordereau d'inscription.</i>	

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**Remplissez la fiche qui suit**, même si vous êtes membre du GHFF et avez déjà réglé votre cotisation : elle sert à la préparation de *l'Annuaire du GHFF*.

